







# STRATEGIE DE COMMUNICATION ET PROGRAMME DE SENSIBILISATION

pour la mise en œuvre effective du Protocole de Nagoya sur l'Accès et le Partage des Avantages (APA) découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées à Madagascar

### PROJET ABS-MADA



Janvier 2023

# **SOMMAIRE**

I.	Contexte et situation de base	4	
1.1	Introduction	5	
1.2	L'Accès et le partages des avantages à Madagascar	7	
1.2.1	1. Le projet ABS-MADA	7	
1.2.2	2. La communication et les parties prenantes en matière d'APA	7	
1.3	Méthodologie d'intervention	9	
1.3.1	1. Revue de littérature et webographie	9	
1.3.2	2. Les ateliers de consultations	10	
1.3.3	3. Les entretiens	10	
I.4 Résultats obtenus			
1.4.1	1. Les expériences en communication menées ailleurs dans le monde en matière d	'APA	
	11		
1.4.2	2. Les expériences en communication menées au niveau national, régional et		
communaut	taire 12		
II.	La stratégie de communication en matière d'APA à Madagascar	15	
II.1	Analyse des parties prenantes	16	
II.1.	.1. L'Outil d'analyse Connaissances - Attitudes - Pratiques (CAP) et Pratiques – Attit	udes	
<ul> <li>Connaissa</li> </ul>	ances (PAC)	19	
II.1.	.2. Analyse de la partie prenante « MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET	DU	
DEVELOPPE	EMENT DURABLE»	19	
II.1.	.3. Analyse de la partie prenante « DEPARTEMENTS MINISTERIELS UTILISATEURS	OU	
GESTIONNA	AIRES DE RGS et CTAs»	21	
II.1.			
II.1.	.5. Analyse de la partie prenante « CHERCHEURS »	25	
II.1.	.6. Analyse de la partie prenante « SECTEUR PRIVE NATIONAL »	27	
II.1.	.7. Analyse de la partie prenante « UTILISATEURS EXTÉRIEURS DES RGS ET CTAS»	29	
II.1.	.8. Analyse de la partie prenante « ONG et OSC»	31	
II.1.	.9. Analyse de la partie prenante « CORPS DE CONTRÔLE »	32	
II.1.	.10. Analyse de la partie prenante « GESTIONNAIRES DES AIRES PROTEGEES »	34	
II.2	Enjeux et défis	35	
II.3	Principes directeurs de la stratégie de communication	36	
11.4	Orientations stratégiques et objectifs	37	
	Le programme de sensibilisation en matière d'APA à Madagascar		
III.1 Définition et enjeu du programme de sensibilisation		43	
	Présentation des activités détaillées par axes stratégiques et objectifs de communica		
spécifiques des groupes cibles			
III.3	Suivi et évaluation	70	
III.4 Proposition d'action de pérennisation			

## **ACRONYMES**

ABS	Access and Benefit-Sharing
AG	Assemblée Générale
ANC	Autorité Nationale Compétente
AP	Aires Protégées
APA	Accès et Partage des Avantages
AVG	Alliance Voahary Gasy
CAP	Connaissances Attitudes Pratiques
CCCA	Conditions Convenues d'un Commun Accord
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CESP	Communication Education et Sensibilisation du Public
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages
	menacées d'extinction
CNRE	Centre National de Recherches sur l'Environnement
CPCC	Consentement Préalable en Connaissance de Cause
CREE	Centre de Recherche en Education Environnementale
CTAs	Connaissances Traditionnelles Associées
DAPRNE	Direction des Aires Protégées, des Ressources Naturelles Renouvelables et des
	Ecosystèmes
DCSI	Direction de la Communication et du Système d'Information
DMFD	Direction du Mécanisme de Financement Durable
DREDD	Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable
DAPEVB	Directeur d'Appui à la Promotion de l'Economie Verte et Bleue
ESSA	Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FIM	Foire Internationale de Madagascar
GCT	Groupe Consultatif Technique
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IMRA	Institut Malgache de Recherches Appliquées
INIM	Innovative Natural Ingredients Madagascar
MCC	Ministère de la Communication et de la Culture
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MESUPRES	Ministère de l'Enseignement SUPérieur et de la REcherche Scientifique
MICC	Ministère de l'Industrialisation du Commerce et de la Consommation
MINAE	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage
MINSAN	Ministère de la Santé Publique
MPEB	Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue
MPPSPF	Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme
ODD	Objectifs du Développement Durable
ONG	Organisation non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAC	Pratiques – Attitudes – Connaissances
PBC	Protocoles Bioculturels Communautaires
PFN	Point Focal National
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
RG	Ressources Génétiques
SCLCF	Service Contrôle, Législation et Contentieux Forestier
STD	Service Technique Déconcentré
TV	Télévision
UEBT	Union for Ethical BioTrade

I. Contexte et situation de base

### I.1 Introduction

Le Protocole de Nagoya négocié dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB) régit l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. Il a été adopté le 29 octobre 2010 à Nagoya, au Japon et entrera en vigueur le 12 octobre 2014, 90 jours après le dépôt du cinquantième instrument de ratification.

Le Protocole de Nagoya contribue ainsi à la mise en œuvre du troisième objectif de la CDB, visant à la conservation de la diversité biologique et à l'utilisation durable de ses éléments. Dans son texte élaboré par le Secrétariat de la CDB (2011), le Protocole de Nagoya (Annexe 1) stipule que l'accès aux ressources génétiques doit passer par un Consentement Préalable donné en Connaissance de Cause (CPCC) de la Partie contractante qui fournit les ressources génétiques. Une fois le consentement offert, les parties prenantes, fournisseur et utilisateur, mettent en place des Conditions Convenues d'un Commun Accord (CCCA).

<sup>1</sup>Le Protocole de Nagoya créera une plus grande sécurité juridique et davantage de transparence tant pour les fournisseurs que pour les utilisateurs des ressources génétiques en créant des conditions plus prévisibles pour l'accès aux ressources génétiques et en contribuant à assurer un partage des avantages, lorsque des ressources génétiques quittent une Partie contractante fournissant des ressources génétiques.

Le Protocole de Nagoya crée des incitations en faveur de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques, et renforce par conséquent la contribution de la diversité biologique au développement et au bien-être humain.

Le protocole est composé de trente-six (36) articles dont l'article 21 accès sur les mesures de sensibilisation et communication que doit prévoir chaque partie. En effet, chaque partie doit prendre des mesures de Communication, l'éducation et la sensibilisation du public (CESP) à l'intention des parties prenantes et du public sur l'importance des ressources génétiques et des savoirs traditionnels qui y sont associés ainsi qu'à l'importance des questions relatives à l'accès à ces ressources et au partage des avantages en découlant. Il a été convenu que les pays devraient axer leurs efforts de communication et de sensibilisation en fonction des besoins et des contextes propres à chaque Partie.

Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique a mis au point plusieurs supports et kit de communication et de sensibilisation tels que : Guide conceptuel, boîte à outils CESP, factsheet, vidéo simplifiée... pour répondre aux besoins spécifiques et viser les domaines prioritaires et les groupes cibles en matière de communication sur l'Accès et Partages des Avantages (APA), afin d'aider les Parties à élaborer des stratégies nationales de communication et de sensibilisation et à se doter des supports et des outils s'y rapportant.

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> https://www.cbd.int/abs/doc/protocol/factsheets/abs-fr.pdf

### **Article**

# 21

### **SENSIBILISATION**

Chaque Partie prend des mesures pour sensibiliser le public à l'importance des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques, et aux questions liées à l'accès et au partage des avantages. Ces mesures peuvent inclure, entre autres :

- a) La promotion du présent Protocole, y compris de son objectif;
- b) L'organisation de réunions de communautés autochtones et locales et de parties prenantes concernées ;
- c) La mise en place et le maintien de bureaux d'assistance pour les communautés autochtones et locales, et les parties prenantes concernées ;
- d) La diffusion d'informations par le biais d'un centre d'échange national;
- e) La promotion de codes de conduite volontaires, de lignes directrices et bonnes pratiques et/ou normes en consultation avec les communautés autochtones et locales et les parties prenantes concernées ;
- f) La promotion d'échanges d'expérience aux niveaux national, régional et international, selon qu'il convient ;
- g) L'éducation et la formation des utilisateurs et des fournisseurs de ressources génétiques et de connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques concernant leurs obligations en matière d'accès et de partage des avantages ;
- h) La participation des communautés autochtones et locales et des parties prenantes concernées à l'application du présent Protocole ; et
- i) La sensibilisation aux protocoles communautaires et aux procédures des communautés autochtones et locales.

Source: https://www.cbd.int/abs/doc/protocol/nagoya-protocol-fr.pdf

### 1.2 L'Accès et le partages des avantages à Madagascar

<sup>2</sup>Le pays est doté d'une biodiversité exceptionnellement riche qui fournit de multiples biens et services environnementaux. Madagascar est classé comme un hotspot de la biodiversité, abritant environ 250 000 espèces de plantes, dont 13 000 sont endémiques, et plus de 3 500 ont des propriétés médicinales. Les ressources marines et côtières en matière de biodiversité sont importantes, avec 2 400km² de récifs coralliens dans le sud, le nord-est et le nord-ouest du pays, et jusqu'à 4 500 kilomètres carrés de mangroves le long de la côte ouest.

Malgré son très riche patrimoine environnemental, Madagascar souffre de nombreux problèmes environnementaux. Les principaux problèmes environnementaux de Madagascar comprennent la déforestation et la destruction de l'habitat, la surexploitation des ressources vivantes, y compris la chasse et la collecte abusive d'espèces sauvages, l'érosion et la dégradation des sols, les feux agricoles et l'introduction d'espèces exotiques.

L'adhésion de Madagascar à la Convention sur la Diversité Biologique en 1995 affirme son engagement à travers l'adoption des différentes stratégies et actions en vue d'atteindre les objectifs de conservation de la diversité biologique, d'utilisation durable de ses éléments constitutifs et du Partage juste et équitable des Avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques.

### I.2.1. Le projet ABS-MADA

Dans le cadre de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'Accès et le Partage des Avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), a bénéficié d'un financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour mettre en œuvre un Projet de trois ans, de 2021 à 2024.

L'objectif du projet est de renforcer le cadre national de l'APA et les capacités de tous les acteurs et les parties prenantes pour la mise en œuvre effective du Protocole de Nagoya, que le Gouvernement de Madagascar a ratifié en 2014.

Le projet revêt quatre composantes clés, dont la deuxième axée sur la «Communication, sensibilisation et renforcement des capacités des acteurs et parties prenantes ».

### 1.2.2. La communication et les parties prenantes en matière d'APA

<sup>3</sup>Les travaux en matière d'APA touchent différents niveaux et une grande diversité de parties prenantes ; L'éventail des parties prenantes en matière d'APA est très large et hétérogène : Décideurs politiques, experts juridiques, scientifiques, entreprises, ONG, peuples autochtones et communautés locales. Ils ont chacun leur vision du monde, leurs perspectives, leur langue, leurs intérêts et leurs objectifs propres - et le pouvoir est souvent réparti inégalement entre eux.

-

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Document de projet ABS-MADA

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Adapté de Communication stratégique en matière d'APA : Guide conceptuel et boîte à outils pour praticiens (Initiative de renforcement des capacités pour l'APA)

De nombreux domaines d'expertise (biologie, technologie, droit, justice, économie, politique, éthique, culture, etc.) ainsi que toute une variété de secteurs et de marchés (agriculture, produits pharmaceutiques, cosmétiques, biotechnologie) sont concernés par les questions d'APA.

Les mécanismes d'APA ne constituent pas un projet dont les limites spatiales ou temporelles sont clairement définies, mais plutôt un processus continu. Communiquer sur l'APA, c'est bien plus que promouvoir un nouveau concept, c'est aussi et surtout guider, coordonner et faciliter un processus de négociation socio-politique.

Pour Madagascar, le Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages est encore un concept nouveau et complexe. Le projet ABS-MADA, souhaite renforcer les initiatives déjà entreprises auparavant sur l'APA afin de répondre aux besoins en communication et sensibilisation émanant des parties prenantes que sont : le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), les autres départements ministériels, les communautés locales, les secteurs privés nationaux, les chercheurs nationaux, les utilisateurs extérieurs de ressources génétiques (RGs) et connaissances traditionnelles associées (CTAs), les organisations non gouvernementales (ONG) et les Organisations de la Société Civile (OSC) œuvrant dans le domaine de l'environnement et de la conservation de la biodiversité.

### - Ministère de l'Environnement et du Développement Durable :

Au cœur même de la coordination des activités en termes d'APA, le ministère est une partie prenante et une cible de communication importante pour favoriser la vulgarisation et la coordination des activités de l'APA en interne, et mieux appréhender les communications externes par la suite.

### Les départements ministériels utilisateurs ou gestionnaires de RGs et CTAs :

La mise en application de la règlementation APA concerne divers secteurs et donc divers ministères, selon les ressources concernées. Ils sont catégorisés comme des **gestionnaires de ressources** comme le MINAE, MSanP, MPEB ou comme des **utilisateurs de ressources** comme le MESUPRES et le MICC. Enfin, le MCC en tant que **gestionnaires des connaissances traditionnelles associées** aux ressources génétiques qui sont désormais incluses dans le patrimoine immatériel.

### Communautés locales :

Elles sont les fournisseurs de ressources génétiques et les détenteurs des connaissances traditionnelles associées à ces ressources. Ils sont un partie prenante distinct, dans la mesure où il ne s'agit pas d'un groupe de personnes globalement homogènes. Il s'agit plutôt d'un groupe hétérogène dont les circonstances, les valeurs et les traditions sont variées et pouvant partager des intérêts communs en matière de protection de la diversité biologique à l'échelle internationale.

### - Chercheurs:

Qu'ils soient nationaux ou étrangers, les chercheurs sont des utilisateurs des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées dans le cadre d'activités de recherches publiques ou privés (bioprospection ou biotechnologie). Plusieurs universitaires du Niveau Master et doctorant sont aussi concernés par cette stratégie de communication.

### - Secteur privé national :

Ce sont les entreprises commerciales au niveau national qui utilisent les ressources biologiques/génétiques à des fins commerciales et économiques. Il se compose majoritairement de collecteurs, des entreprises de biotechnologie, de groupement d'entreprises, des développeurs de nouveaux produits basés sur des plantes médicinales traditionnelles et des animaux.

### Utilisateurs extérieurs de RGs et CTAs :

Ce sont les exploitants au niveau international des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles dans un but de commercialisation et économique (biotechnologie, bio-industries). Ces utilisateurs peuvent être dans le domaine cosmétique, pharmaceutique, agroalimentaire...

### ONG et OSC :

Il existe désormais à Madagascar plusieurs Organisations Non Gouvernementales et Organisations de la Société Civile qui travaillent dans le domaine de la conservation de la biodiversité et dont les activités peuvent concerner ou compléter, directement ou indirectement, le mécanisme APA.

### - Les corps de contrôle

Vulgariser l'APA auprès des polices des frontières, douanes, services forestiers, Agents de contrôle et forces de l'ordre garantiront la surveillance et la transparence instaurées par le Protocole de Nagoya concernant l'exploitation des ressources génétiques.

### - Les gestionnaires des aires protégées :

Ces gestionnaires des aires protégées peuvent être d'origine communautaire, publics, privés. Ils pourront assurer la promotion de l'APA ainsi que la surveillance et le contrôle dans les zones périphériques de leurs aires protégées. Plusieurs plateformes régionales des gestionnaires des aires protégées ont d'ailleurs vu le jour à Madagascar pour renforcer les échanges et la synergie des actions<sup>4</sup>.

### I.3 Méthodologie d'intervention

La méthodologie d'intervention suivie dans le cadre de l'élaboration de la présente stratégie de communication est la suivante :

- Les revues de littérature et webographie
- Les ateliers de consultation
- Les entretiens à travers des consultations en ligne ou face à face

### I.3.1. Revue de littérature et webographie

La revue de littérature et webographie consistent à compiler, analyser et évaluer toutes les documentations relatives aux activités de communication environnementale afin d'identifier les méthodes et approches adaptables au contexte APA à Madagascar. Elle a été effectuée à travers la documentation fournie par les divers responsables : les lignes directrices, le document de projet mais également à travers la consultation des sites

<sup>4</sup> https://www.fapbm.org/la-plateforme-des-gestionnaires-daires-protegees-de-boeny-en-cours-de-creation/

internet spécifiques des organismes spécialisés ou des pays ayant déjà capitalisés et disséminés leurs expériences dans ce domaine sur le web.

### I.3.2. Les ateliers de consultations

Dans l'objectif de collecter les besoins et les recommandations et établir une stratégie de communication et un programme de sensibilisation répondant au plus près aux intérêts et pratiques des quatre parties prenantes concernées par l'APA à Madagascar, un atelier de consultation s'est tenu dans chacun des deux sites d'interventions avec la participation active de plus d'une trentaine d'acteurs au niveau communautaire, district et régional, telle que :

- Les autorités traditionnelles et les représentants du « fokonolona »
- Les détenteurs de connaissances traditionnelles
- Les associations de femmes et jeunes communautaires
- Les représentants des PDS et communes
- Les représentants du secteur privé
- Les représentants de la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD) et du service technique déconcentré du MEDD, MAE, MPEB, MINSAN
- Les représentants des entités non gouvernementales : projets œuvrant dans la conservation de la biodiversité, les journalistes, les VOI

Par la suite, au niveau Central, un atelier de consultation riche en échange auprès du Groupe Consultatif Technique (GCT) du projet a également eu lieu pour présenter, concerter et compléter les informations collectées au niveau des sites. Des recommandations techniques, et plusieurs partages d'expériences sur les bonnes pratiques, en termes d'approches, de planification et de mise en œuvre d'activités de communication et de sensibilisation ont été émises, suivant la participation active de plus d'une vingtaine d'acteurs :

- Représentants les différents départements ministériels : MEDD, MINAE, MPEB, MINSAN, MPPSPF, MESUPRES
- Représentants des entités non gouvernementales : organisation de la société civile, associations des journalistes, associations des tradipraticiens...

La liste des participants de ces ateliers est en annexe du présent document.

### I.3.3. Les entretiens

Pour compléter les informations recueillies durant les ateliers de consultation au niveau des régions et auprès du GCT, des entretiens face à face ou en ligne ont eu lieu auprès :

- Du MEDD, à travers les Directions concernées par les activités APA et l'élaboration de la stratégie : DMFD, DVEB, DCSI, SCLCF, CITES
- Des Responsables et chercheurs universitaires : ESSA, Facultés des sciences
- Des centres de recherches environnementales : CNRE, CREE
- Des Représentants du secteur privé : Floribis, IMRA
- Du Président de l'association des journalistes environnementaux
- De la Représentante de l'administration douanière

### I.4 Résultats obtenus

I.4.1. Les expériences en communication menées ailleurs dans le monde en matière d'APA

De par les réalisations des activités de communication et de sensibilisation en matière d'APA dans plusieurs pays signataires du protocole de Nagoya, les pratiques et méthodes suivantes ont été répertoriées et peuvent être applicable et renforcer les initiatives déjà entreprises à Madagascar:

En Guyane<sup>5</sup>, l'organisation des « cafés des connaissances/sciences » permettant de dialoguer de manière ouverte, respectueuse et créative sur les questions d'accès et de partage des avantages. Chaque réunion aboutisse à un résultat précis recensant les priorités et les intérêts nationaux. Une conférence de presse clôture l'évènement.

En Afrique du Sud<sup>6</sup>, une série de plusieurs supports de communication illustre de manière simple, attractive et compréhensible, pour les communautés ou les élèves, les avantages et conditions qui régissent le mécanisme APA.

Au Pérou, l'initiative « Nagoya Hour » <sup>7</sup>, une heure par semaine, les membres de la Commission nationale se réunissent avec les employés concernés pour se pencher sur les particularités du Protocole de Nagoya ainsi que sur les processus devant régir son application effective.

En Namibie<sup>8</sup>, dans le cadre de sa collaboration avec des parlementaires, le Ministère de l'environnement et du tourisme a fait le point sur le potentiel de développement socioéconomique que représente l'APA pour la réalisation des objectifs du développement durable (ODD), notamment en matière de sécurité alimentaire, d'infrastructures et de biodiversité marine et terrestre.

En Inde<sup>9</sup>, le pays a consacré un site web pour partager ses expériences, ses stratégies, ses politiques en matière d'APA. Plusieurs documents répondant aux besoins des divers secteurs (agroalimentaire, pharmaceutique...) facilitent la compréhension et l'adaptation de ces derniers par rapport au mécanisme<sup>10</sup>.

Knowledge Center<sup>11</sup>: l'ABS Capacity Development Initiative a mis en place un «knowledge center » qui permet de capitaliser toutes les documentations relatives aux expériences de tous les pays appliquant le mécanisme APA. Plus de 300 ressources répertoriées selon différentes catégories et les pays.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Boîte à outils pour la CESP INCLUANT DES CONSIDÉRATIONS SUR L'ACCÈS ET LE PARTAGE DES AVANTAGES, CDB, PNUE, 2018

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Bioprospecting, Access and Benefit Sharing Posters Series and Animation Video | ABSCH-VLR-SCBD-204433 | Virtual Library Resource | Access and Benefit-Sharing Clearing-House

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Boîte à outils pour la CESP INCLUANT DES CONSIDÉRATIONS SUR L'ACCÈS ET LE PARTAGE DES AVANTAGES, CDB, PNUE, 2018

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Boîte à outils pour la CESP INCLUANT DES CONSIDÉRATIONS SUR L'ACCÈS ET LE PARTAGE DES AVANTAGES, CDB, PNUE, 2018

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> https://snrd-asia.org/conservation-and-sustainable-use-of-biodiversity-access-and-benefit-sharing-abs-partnership-project/

https://snrd-asia.org/conservation-and-sustainable-use-of-biodiversity-access-and-benefit-sharing-abs-partnership-project/

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> https://absch.cbd.int/en/database/VLR/ABSCH-VLR-SCBD-200666

# I.4.2. Les expériences en communication menées au niveau national, régional et communautaire

Depuis 2015, en matière d'APA, des activités de communication, sensibilisation et renforcement de capacités des diverses parties prenantes ont été déjà initiées, dans le cadre d'un projet du GIZ. Des efforts poursuivis et renforcés par le projet ABS-MADA depuis son lancement et qui souhaite désormais les structurer dans un document stratégique.

Les recherches et entretiens menés dans cette mission ont pu mener également à l'identification de plusieurs pratiques/méthodes en communication environnementale, pertinentes et applicable dans la mise en place de la présente stratégie de communication et dans la mise en œuvre du programme de sensibilisation.

### Communication pour le développement ou communication pour le changement de comportement

La communication pour le développement permettra de toucher directement l'une des parties prenantes les plus importantes de l'APA, les communautés locales à travers des activités de communication et de sensibilisation adaptées à leurs niveaux de connaissances, d'attitudes et de pratiques. Elle renforce également le dialogue avec les bénéficiaires, les partenaires et les autorités afin de favoriser l'appropriation du mécanisme APA au niveau local et de produire un impact durable.

Pour illustrer concrètement la communication pour le développement, prenant les

- Le CREE et l'UEBT<sup>12</sup> ont conçu plusieurs supports C4D sur l'APA axé sur l'exploitation des Talapetraka dans plusieurs régions de Madagascar
- GIZ MADAGASCAR<sup>13</sup>, à travers un de ses projets environnementaux et de conservation, a produit plusieurs supports de sensibilisation dont un booklet et des flyers sur l'APA à destination de la communauté
- Le projet PACARC du MEDD/PNUD<sup>14</sup> a mené une campagne de sensibilisation communautaire à travers la responsabilisation des communautés par les communautés.

### • Communication basée sur le marketing vert ou marketing environnemental

Dans le but de motiver l'application du mécanisme APA auprès du secteur privé, le marketing vert ou marketing environnemental est une approche convaincante. Il consiste à développer et à vendre des biens ou des services respectueux de l'environnement tout en prenant en compte la responsabilité écologique et sociale. Il contribue à améliorer sa crédibilité et son image de marque car de plus en plus de personnes deviennent soucieuses de l'environnement. Ainsi, en mettant en avant son engagement et sa conformité par rapport au mécanisme APA, il a une valeur ajoutée lors de la promotion d'un produit.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Factsheet ABS in Madagascar – UEBT – Union For Ethical Biotrade, 2021 - <a href="https://uebt.org/resource-pages/abs-in-madagascar">https://uebt.org/resource-pages/abs-in-madagascar</a>

<sup>13</sup> https://www.giz.de/en/downloads/giz2021 fr madagascar-bioInnovation-afrique.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> https://www.undp.org/fr/madagascar/stories/sensibiliser-sur-le-changement-climatique-et-passer-laction

Quelques initiatives évènementielles sont déjà organisées annuellement à Madagascar pour toucher le secteur privé, telles que le salon INI Madagascar, salon de l'environnement et de l'énergie renouvelables, Foire Internationale de Madagascar (FIM).

### • Education environnementale

Dans les deux sites d'intervention du projet, il existe au moins une école primaire. Dans le site d'Antavolobe, l'éducation environnementale est déjà une activité connue.

De façon formelle : l'éducation et la sensibilisation sur l'APA dès le milieu scolaire permettra d'inculquer aux chefs d'établissements, aux corps enseignants et aux élèves, le respect et la valeur des connaissances traditionnelles ainsi que des ressources génétiques qui les entourent.

De façon informelle : l'éducation environnementale permettra de sensibiliser le ménage de chaque chef d'établissement, enseignant et élève et permettra ainsi un effet tache d'huile. Plusieurs expériences et initiatives ont été déjà menées à Madagascar par le centre de recherche en éducation environnementale (CREE) avec le Kit Mad'ere<sup>15</sup>. D'ailleurs, ce même centre a été sollicité par l'UEBT pour mener et concevoir les outils durant la campagne de sensibilisation sur l'exploitation des « centella asiatica » ou talapetraka comprenant des thématiques APA.

### • Communication de recherche environnementale / scientifique

Ce type de communication permettra au projet d'atteindre plus facilement les chercheurs avec des activités et des supports ciblés. Plusieurs évènements universitaires peuvent être une opportunité pour faire connaître l'APA et répondre au fort intérêt des chercheurs. Les renforcements de capacités des Chefs mentions et responsables au niveau des universités, des laboratoires et centre de recherche sont à entreprendre. Parmi les évènements universitaires ou scientifiques, il y a la semaine de l'Agro, la Journée de l'ESSA et le Symposium international bien-être et santé.

### • Journalisme environnemental

A travers des renforcements de capacités et des activités ciblés, les journalistes et médias peuvent et doivent jouer un rôle plus prépondérant pour faire que l'importance accordée par la société à la question de la biodiversité et de l'APA soit accrue et pour façonner une perception du public et des comportements plus positifs dans la valorisation et l'utilisation des connaissances traditionnelles et des ressources génétiques. Plusieurs reportages et formation ont été déjà menés dans ce sens, entre autres : la formation et reportages en investigation sur les richesses naturelles de Madagascar (projet Scapes / Conservation international – 2014-2015) ; la production d'un film documentaire sur les lémuriens dans le Nord de Madagascar (projet SOS

<sup>15</sup> https://www.austhachcanada.com/sustainability/environmental-education-programme-with-jha-fund-gizs-kit-madere/

Lemurs Suisse/ AVG - 2017) et la formation en justice environnementale (projet SOS Lemurs-AVG - 2018)<sup>16</sup>

### Campagne de communication digitale

A travers les plateformes digitales du MEDD, du CDB, du GEF, PNUE et des parties prenantes, l'APA peut être vulgarisé en diffusion des contenus appropriés. Si les moyens le permettent, l'APA peut aussi prévoir lui-même ses propres plateformes digitales (site web et réseaux sociaux).

Elle peut faire l'objet de campagne de plaidoyer politique ou de campagne de mobilisation publique. Le MEDD a lui seul compte plus de 71 000 followers<sup>17</sup> sur deux plateformes réseaux sociaux (twitter et facebook). Plusieurs organismes nationaux et internationaux sont désormais présents sur différentes plateformes pour communiquer et sensibiliser le grand public ou une cible précise. Depuis les réseaux sociaux, on a constaté un fort intérêt du grand public pour les causes environnementales, grâce aux diverses réactions et partages.

 $<sup>^{16}\</sup> https://ojm.mg/association-des-journalistes/aje-association-des-journalistes-de-lenvironnement/$ 

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> https://web.facebook.com/TontoloiainanaFandrosoanaLovainjafy

II. La stratégie de communication en matière d'APA à Madagascar

### II.1 Analyse des parties prenantes

A Madagascar, l'APA touche principalement sept parties prenantes et qui seront au cœur de l'élaboration de la présente stratégie de communication : le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), les départements ministériels utilisateurs ou gestionnaires des ressources, les communautés locales, les secteurs privés nationaux, les chercheurs nationaux, les utilisateurs extérieurs de ressources génétiques (RGs) et connaissances traditionnelles associées (CTAs) , les organisations non gouvernementales (ONG) et les Organisations de la Société Civile (OSC) œuvrant dans le domaine de l'environnement et de la conservation de la biodiversité , les corps de contrôle et les gestionnaires des aires protégées.

La diversification des activités, des priorités, du niveau intellectuel, du secteur de chaque partie prenante implique que l'intérêt, les besoins en communication, la compréhension et la perception vis-à-vis de l'APA diffère, telles que présentées dans les illustrations suivantes :

### Un exemple des perceptions des parties prenantes vis-à-vis de l'APA

# MEDD Comment pouvons-nous faire en sorte que le mécanisme APA fonctionne ?

Comment pouvons-nous faire pour que toutes ces parties prenantes se conforment à la loi et aux règlements ?

### DPTS MINISTERIELS UTILISATEURS / GESTIONNAIRES DE RGs et CTAS

Quelles activités de notre ministère sont touchées par

En tant que Ministère utilsateur de RG quel changement devronsnous faire pour respecter l'APA?

En tant que Ministère gestionnaire de RGs et CTAs quelles procédures doit on adopter pour faire marcher le méranisme APA?

### COMMUNAUTÉS

Comment pouvons-nous participer et v contribuer?

Comment celà va améliorer notre vie?

Y - aura-t-il des changements sur nos pratiques de culture traditionnelle?

### **COMMUNAUTÉS**

Qu'est-ce que cela représente pour nous?

Est-ce que c'est une initiative pérènne?

Comment arrivons-nous négocier avec des étrangers?

### CHERCHEURS

L'APA va retarder nos recherches car trop de procédures

Quels types de recherches doivent passer par l'APA?

Quels espèces sont concernés?

### SECTEUR PRIVE et UTILISATEURS FXTERIFURS

Comment pouvons-nous nous conformer à toutes ces règles?

Quel impact celà va avoir avec les clients nationaux et internationaux? et sur nos recherches et développements

Combian colo va t il coûtar

### ONG

Comment nos activités de conservation peuvent être complémentaire avec l'APA?

Sa mise en place nécessite-telle une approche et un coût spécifique?

### OSC

Comment pouvons-nous appuyer dans son adoption et mise oeuvre?

Comment assurer la coordination des activités de conservation ou protection de l'environnement avec l'APA?

Comment améliore-t-il la vie des communautés

### CORPS DE CONTRÔLE

L'APA est une très bonne règlementation pour protéger nos ressources, dites-nous comment y contribuer?

Quels sont concrètement les étapes, procédures et rôles que nous devons assumer en tant que points de contrôle?

### GESTIONNAIRES DES AIRES PROTEGES

Est-ce que ça sera facile d'opérationnaliser l'APA dans les aires protégées?

Quels sont les apports de l'APA sur le système de gestion des AP déjà en place actuellement?

### Les besoins en communication considérant la procédure APA et les parties prenantes

### Parties prenantes concernées Parties prenantes concernées Partie prenante concernée Parties prenantes concernées Parties prenantes concernées MEDD / ANC / DREDDs / DIREDDs MEDD / ANC MEDD / ANC Collecteurs Collecteurs, Chercheurs, Secteur privé national Dats ministériels destionnaires de RGs Communautés locales propriétaire foncier Chercheurs gestionnaire de site, CTDs, etc., selon le cas Utilisateurs extérieurs de RGs (ou Représentant) et CTAs (MINAF MSanP MPER MCC) Secteur privé national MEDD / ANC Collecteurs, Chercheurs, Secteur privé national éventuellement la participation des représentants et utilisateurs de RGs (MESUPRES, Utilisateurs extérieurs de RGs (ou Utilisateurs extérieurs de RGs (ou Représentant) des secteurs concernés dans la Commission ad'hoc MICC) Représentant) Phase accompagnée par l'ANC, son Secrétariat Réunion de concertation entre l'ANC et la Dossier en version électronique Formulaire de demande d'accès technique et les DREDDs/DIREDDS CPCCs + Conditions additionnelles Commission ad 'hoc' et en version papier à l'ANC qui Document de projet sur l'utilisation CPCC auprès des Communautés locales Examen approfondi du dossier requises par l'Etat représenté par l'ANC et délivre un Accusé de réception envisagée avec la ressource respectant le processus établi dans les PBC Identification des parties prenantes éventuellement les secteurs concernés Convention de partenariat avec une et enregistre le dossier (Protocoles Bioculturels Communautaires) concernées par le CPCC institution publique nationale de Paiement du frais d'instruction CPCC établi sous forme de procès-verbal Identification de documents ou de Recherche (dans la pratique, examen par le demandeur contre un détaillant les conditions d'accès requises par les procédures complémentaires préliminaire du dossier par le PFN APA) récépissé de paiement (à parties prenantes et les mécanismes de partage éventuels requis par les autres joindre au dossier) secteurs des avantages 5 Elaboration des CCCA: Fourniture de dossier par Acquisition des CPCC par le Réception du dossier au demandeur auprès des parties négociation entre le l'utilisateur de ressource Traitement du dossier niveau de l'ANC pour la demande d'accès prenantes locales demandeur et l'ANC Communication sur Délivrance Communication sur de permis Mise à disponibilité des formulaires en ligne et en version physique ainsi que de la liste des inventaires des RGs L'APA est un processus gagnant-gagnant par l'ANC Procédures harmonisées et maitrisées par le MEDD. ANC et les autres départements ministériels Importance de la prise de responsabilité de la communauté locale dans la valorisation Support de communication mentionnant la liste des formalités, des étapes et procédures selon les besoins des utilisateurs des RGs et CTAs Disposition d'un interlocuteur à fournir des informations si besoin(MEDD/DREDD) Transparence et documentation des CPCC et CCCA Permis d'accès Transparence dans la valeur des frais d'instruction Accompagnement du MEDD dans tous les processus valable un an, Délai de traitement des dossiers renouvelable Utilisation Exportation Collecte et transport (national) et Vente Parties prenantes concernées Parties prenantes concernées Partie prenante concernée Parties prenantes concernées Communautés locales Utilisateurs extérieurs de RGs Exportateurs Chercheurs Collecteurs, Chercheurs Corps de contrôle Collecteurs / Secteurs privés Corps de contrôle nationaux Communication sur Communication sur Communication sur Communication sur Valorisation des produits finis Cueillette méthodique des RGs durant la respectant les règlementations APA Bonne image de marque des secteurs collecte pour leurs pérennisations Surveillance et contrôle des Transparence sur le partage des privés grâce au respect processus APA Équitabilité de la représentativité des autorisations au niveau des avantages avec les communautés Valorisation des chercheurs nationaux communautés locales qui collectent les RGs points de contrôle locales qui respectent l'APA (bonne éthique) Surveillance et contrôle des autorisations au · L'APA est un processus gagnantniveau des points de contrôle

II.1.1. L'Outil d'analyse Connaissances - Attitudes - Pratiques (CAP) et Pratiques - Attitudes - Connaissances (PAC)

Avant d'entamer l'analyse de chaque partie prenante, il est important d'expliquer en amont la logique de l'outil d'analyse CAP - PAC. Cet outil d'analyse permet d'évaluer avec plus de précision la perception et le **comportement actuel** de chaque partie prenante concernant leurs rôles et responsabilités dans le processus d'APA<sup>18</sup> à travers leur niveau de :

- Connaissances (C) : Que sait actuellement cette partie prenante sur le mécanisme d'APA et son propre rôle dans le processus ?
- **Attitudes (A)**: Quels sont les sentiments et niveau d'intérêt actuels de cette partie prenante au sujet du mécanisme d'APA?
- **Pratiques (P)**: Que fait actuellement cette partie prenante en ce qui concerne le mécanisme d'APA, et comment agit-il dans son rôle ?

Une fois les niveaux CAP évalués, on détermine les niveaux PAC dont ils ont besoins pour remplir leurs rôles et atteindre le **comportement attendu/futur**.

- **Pratiques (P)**: Que doit faire cette partie prenante pour remplir efficacement son rôle et faire fonctionner le mécanisme APA?
- **Attitudes (A)**: Comment cette partie prenante doit-elle se sentir par rapport au mécanisme d'APA et à son propre rôle pour être prêt à adopter les pratiques requises?
- Connaissances (C): Que doit savoir cette partie prenante sur le mécanisme d'APA et sur son propre rôle, pour pouvoir développer les attitudes requises ?

# II.1.2. Analyse de la partie prenante « MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE»

### **COMPORTEMENT ACTUEL**

Connaissances (C):

**Moyenne**: Les interlocuteurs APA des diverses directions du Ministère, savent de manière générale les principes du mécanisme APA. Et ce, grâce aux partages et présentations dans le cadre des ateliers, réunions, ou divers évènementiels.

**Basse :** Pour certains agents du Ministère au niveau région, la connaissance du mécanisme APA reste encore insuffisante par manque de partage d'informations et de communication. Ainsi, de nombreux efforts sur le renforcement des capacités et la communication interne restent à entreprendre pour renforcer ces connaissances et disséminer les informations clés.

- Attitudes (A)

**Elevé :** L'ensemble de cette partie prenante démontre de l'intérêt à contribuer et à appliquer la mise en œuvre du mécanisme APA. Ils sont conscients de l'importance de

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Communication stratégique en matière d'APA : Guide conceptuel et boîte à outils pour praticiens (Initiative de renforcement des capacités pour l'APA), 2015

leurs rôles dans l'opérationnalisation du mécanisme et des impacts positifs de ce dernier sur la conservation de la biodiversité et la protection de l'environnement.

### Pratiques (P)

**Basse** : Très peu de pratique répertoriée à ce jour mais plusieurs efforts sont mis en place pour opérationnaliser le mécanisme APA sur l'ensemble du système interne du Ministère.

### **COMPORTEMENT FUTUR**

### - Pratiques (P)

Les directions et agents du MEDD du niveau régional et central intègre le mécanisme APA dans leurs activités courantes et doivent être en mesure d'orienter, de communiquer et/ou de renseigner sur les demandes de permis et les cadres légaux régissant l'APA.

Les interlocuteurs APA qui représentent les diverses directions et services aux réunions et ateliers doivent assurer de repartager les informations à leurs collègues pour assurer une mise à jour continue.

Les collaborateurs du MEDD remontent au niveau du DAPRNE les bonnes pratiques et leçons apprises

### - Attitudes (A)

Avec les renforcements de capacités et les bons outils de communication, cette partie prenante considèrera davantage que l'application du règlementation APA est faisable et bénéfique pour l'intérêt public et environnemental. Aussi, Ils sont des vecteurs de messages importants et devrait également relayer l'APA comme un moyen pour renforcer les actions de conservation de la forêt et de la biodiversité.

### - Connaissances (C)

Il est primordial que l'ensemble cette partie prenante ait une connaissance harmonisée sur le mécanisme APA : loi, fonctionnement, procédures, les rôles de chaque service / direction / ministère. Ces derniers doivent aussi être capables de lier l'APA avec le développement local, la préservation de l'environnement et l'amélioration des conditions de vies de la population.

SI la position de ce partie prenante en CAP est :

- Connaissance : basse / moyen

Attitude : ElevéPratique : Basse

ALORS, Il est donc important de prioriser les renforcements de capacités afin de remédier à la faiblesse de la connaissance en termes d'APA et pour qu'il puisse passer à l'action et aux pratiques efficacement. Ces renforcements de capacités devront se compléter avec des actions d'informations et de communications ponctuelles via leurs préférences en termes de canaux de communication.

### Canaux interactive bilatérale :

- Atelier : permet un échange simultané entre divers acteurs et facilite l'harmonisation des points de vue.
- Réunion interne : facilite la formation et le partage d'information des interlocuteurs APA à leurs staffs.
- Emailing : facilite la prise de contact et la fluidité des informations entre les interlocuteurs et entre staff.
- Réseaux sociaux : facilite et améliore la visibilité des activités et la connaissance APA

### Canaux de diffusions unilatérale :

- Site web : à travers le site web du MEDD ou celui dédié à l'APA, en langue française mais également anglaise.
- Cours en ligne (e-learning) : à travers l'initiative du CDB, la partie prenante ayant un accès à internet peut bénéficier de plusieurs cours de e-learning sur l'APA.
- Support d'information et de communication : Manuel de procédure, liste des inventaires de RG, one pager d'information/brochure disponible en version numérique de présentation, magazine du MEDD, poster et vidéo simplifiée, Guide de responsabilité et actions des collaborateurs du MEDD pour la gestion, pérennisation et renouvellement des RG

II.1.3. Analyse de la partie prenante « DEPARTEMENTS MINISTERIELS UTILISATEURS OU GESTIONNAIRES DE RGS et CTAs»

### **COMPORTEMENT ACTUEL**

### Connaissances (C) :

Basse: A part les interlocuteurs APA qui représentent chaque ministère concerné dans les divers ateliers et réunions stratégiques, la connaissance de l'APA reste encore insuffisante que ce soit au niveau central ou au niveau des services techniques déconcentrés (STD), dans les deux catégories de département ministériel, utilisateurs et gestionnaires des RGs et CTAs. Néanmoins, c'est en cours de progression car durant les ateliers de consultation tenus dans les deux sites d'intervention, l'Unité de gestion de projet ABS-MADA ont pris le temps de réitérer les principes du mécanisme APA et de répondre à toutes les questions des participants dont les autorités locales.

### Attitudes (A)

**Moyenne**: La volonté est bien présente sur l'ensemble de cette partie prenante sur le mécanisme APA car ils sont conscients des bénéfices et des enjeux de développement local que peuvent avoir la population mais également les sites et communes concernés. Ils sont également fortement conscients que de nombreux efforts doivent encore être fournis pour que la responsabilisation institutionnelle soit partagée et effective.

### - Pratiques (P)

**Basse** : Les représentants de ce partie prenante participent activement aux diverses réunions et ateliers d'échanges mais présentent peu de pratique répertoriée à ce jour. Néanmoins, ce niveau est en cours d'évolution en attendant l'opérationnalisation effective du mécanisme.

### **COMPORTEMENT FUTUR**

### - Pratiques (P)

Il est important que cette partie prenante intègre l'APA dans les activités s'y rapportant et les procédures internes de chaque ministère concerné. La continuité de la participation active dans le process d'opérationnalisation est également vivement encouragée.

La transmission des informations par département/direction ministériel concerné par le mécanisme APA doit être également assurée par les représentants après chaque réunion / atelier / renforcement de capacité afin d'informer et sensibiliser leur propre staff mais également être capable de renseigner les utilisateurs de ressources génétiques qui souhaite avoir un permis APA et enfin d'assurer l'application et la dissémination des cadres légaux APA.

### - Attitudes (A)

Cette partie prenante doit être conscient de l'importance de ses rôles dans le mécanisme APA, en tant que gestionnaire de RGs et CTAs ou utilisateurs de ressources de RGs car ce sont des influenceurs importants que ce soit vis-à-vis de leurs départements / directions ou celui de la population locale.

Les efforts combinés de ces ministères avec le MEDD assureront une meilleure crédibilité et facilitent l'inclusion, l'application ainsi que la considération du mécanisme APA au niveau de tous les secteurs.

### Connaissances (C)

Cette partie prenante doit être en mesure de lier les activités propres à son secteur en relation avec le mécanisme APA, que ce soit du côté des gestionnaires des RGs et CTAs dans la mise en place de procédures et de mécanisme clair, ou du côté des ministères utilisateurs des RGs qui doivent assurer le respect des règlementations.

En parallèle, il est aussi important que les ministères aient une connaissance harmonisée sur le mécanisme APA : loi, fonctionnement, procédures, les rôles de chaque partie prenante et ministère.

SI la position de ce partie prenante en CAP est :

Connaissance : BasseAttitude : MoyennePratique : Basse

**ALORS**, Il est important de motiver cette partie prenante en les incluant et sollicitant en continu leurs engagements dans le processus APA et maintenir des communications régulières. Des activités de renforcements de capacités ont été vivement sollicités et sont nécessaires pour harmoniser à la fois la

compréhension des différentes parties prenantes et la responsabilisation de chaque institution qui sont en relation avec les acteurs de ces secteurs.

### Canaux interactive bilatérale :

- Atelier : permet un échange simultané entre divers acteurs et facilite l'harmonisation des points de vue.
- Réunion des interlocuteurs APA : facilite la formation et le partage d'information des représentants des entités des informations à leurs staffs sur l'APA
- Emailing : facilite la prise de contact et la fluidité des informations entre les entités
- Réseaux sociaux : facilite et améliore de la visibilité du projet et des institutions ainsi que de la connaissance sur l'APA

### Canaux de diffusions unilatérale :

- Support d'information et de communication : livret d'information sectoriel (incluant les procédures, flow chart, ressources génétiques concernées, lois, avantages du mécanisme...), poster et vidéo simplifiés, factsheet sectoriel.
- Site web : à travers le site web des divers départements Ministériels et du MEDD ou celui dédié à l'APA.
- Cours en ligne (e-learning) : à travers l'initiative du CDB, la partie prenante ayant un accès à internet peut bénéficier de plusieurs cours de e-learning sur l'APA.

### II.1.4. Analyse de la partie prenante « COMMUNAUTES LOCALES »

### **COMPORTEMENT ACTUEL**

### Connaissances (C) :

**Faible :** Les communautés locales, de manière générale, ont très peu de connaissances sur l'APA. Toutefois, cette situation est en bonne progression grâce aux diverses descentes sur terrain de l'UGP, la présence des agents communautaires sur place ainsi que par l'implication systématique des acteurs dans les ateliers régionaux. Cette partie prenante présente aussi une faible connaissance en matière de d'égalité de sexe et de genre.

### - Attitudes (A)

**Elevé**: Les communautés locales sont conscientes des enjeux de la valorisation et ressentent fortement une mise en valeur de leur statut et de leurs opinions à travers leurs consultations dans chaque activité clé du mécanisme APA. Toutefois, elles montrent une crainte par rapport aux différentes démarches administratives et aux autorités locales et régionales.

Cette partie prenante présente aussi une faible attitude sur l'égalité de sexe et de genre.

### Pratiques (P)

**Faible** : Peu de pratique répertoriée à ce jour mais est en cours d'évolution en attendant l'opérationnalisation et la sensibilisation effective du mécanisme Faible application ou application inconsciente sur l'égalité de sexe et de genre.

### **COMPORTEMENT FUTUR**

### - Pratiques (P)

Les communautés locales doivent être en mesure d'assurer la gestion communautaire des ressources et la négociation avec les utilisateurs en tenant à jour les registres correspondants. Elles doivent également assurer la sensibilisation des communautés envers les communautés sur l'importance de la valorisation et du respect des démarches de pérennisation des ressources génétiques dont ils ont à disposition.

Elles doivent aussi considérer le respect de l'égalité de sexe et de genre dans la répartition des responsabilisations dans le mécanisme locale APA.

### - Attitudes (A)

Elles sont conscientes d'être des acteurs importants dans l'APA et maintiennent le niveau d'intérêt élevé. Elles doivent aussi maintenir une ouverture sur les renforcements de capacités concernant les différentes démarches administrative et de négociation tout en améliorant leurs proximités avec les autorités.

Cette partie prenante doit également voir son intérêt amélioré sur l'importance et les avantages de la considération de l'égalité de sexe et de genre dans le mécanisme APA.

### - Connaissances (C)

Il est primordial que les communautés locales puissent augmenter ses connaissances sur l'ensemble du mécanisme : loi, fonctionnement, procédures, les rôles de chaque partie prenante, les recours s'ils sont victimes de préjudices...

L'amélioration de la perception en matière de d'égalité de sexe et de genre à travers des renforcements de capacités et une sensibilisation massive au niveau communautaire sont aussi nécessaires.

SI la position de ce partie prenante en CAP est :

Connaissance : FaibleAttitude : ElevéPratique : Faible

ALORS, Il est donc important de prioriser les renforcements de capacités afin de remédier à la faiblesse de la connaissance en termes d'APA et pour qu'il puisse passer à l'action et aux pratiques efficacement. Ces renforcements de capacités devront se compléter avec une campagne de sensibilisation massive des communautés par les communautés mais également en utilisant des actions d'informations et de communications massives à travers les canaux de communication dont ils ont accès.

### Canaux interactive bilatérale :

- Atelier: permet un échange simultané entre divers acteurs et facilite l'harmonisation des points de vue et le renforcement de capacités des agents communautaires et des influenceurs à travers les pratiques. Il permettra le renforcement de dialogue avec les bénéficiaires, les partenaires et les autorités afin de favoriser l'appropriation du mécanisme APA au niveau local et de produire un impact durable.
- Les sensibilisations communautaires à travers les approches de communication pour le développement : Réunion communautaire, approche par les paires, visites à domiciles, carnaval...

- Support de communication et sensibilisation accessibles aux communautés locales (en langue malgache et avec des illustrations) pour faciliter les démarches de partage et de compréhension des informations clés sur l'APA.
- Cinémobile : facilite la compréhension des messages à travers des projections de vidéos didactiques dans les fokontany et au sein des communautés même afin de provoquer des échanges et des réactions.

### Canaux de diffusions unilatérale :

- La radio : un canal privilégié des communautés locales à Madagascar qui n'ont pas accès à d'autres canaux de mass média pour des raisons d'accessibilité. Les contenus radios peuvent être déclinées sur plusieurs formats (spot, novelas...). Il faut également tenir compte des heures de grandes écoutes qui varient selon les sites d'intervention.
- Les affichages dans les lieux à forte fréquentation présentent aussi une opportunité pour faire passer des messages. Néanmoins, il faudrait que tous les supports soient à 95% illustrés et en langue malgache.

### II.1.5. Analyse de la partie prenante « CHERCHEURS »

### **COMPORTEMENT ACTUEL**

### Connaissances (C):

**Moyen :** Les chercheurs connaissent l'APA d'une manière générale et partielle, et ce, grâce aux échanges interinstitutionnels, les réunions avec le MEDD et via les divers magazines et site web scientifiques.

### Attitudes (A)

**Faible :** Les chercheurs ressentent beaucoup d'appréhension dans les retards et les difficultés des procédures dans le respect du mécanisme APA. Ils n'ont pas encore conscience des avantages de l'APA pour leurs travaux de recherche, la conservation de la biodiversité et pour les communautés locales. Ils pensent également que l'APA s'applique uniquement pour les chercheurs internationaux.

### - Pratiques (P)

**Faible** : Aucun des universités et centre de recherches consultés n'ont à ce jour de pratique répertoriée concrètement en termes d'APA. Ils sont également en attente des documents officiels et/ou des ateliers expliquant les démarches à suivre.

### **COMPORTEMENT FUTUR**

### - Pratiques (P)

Il est attendu à ce que les chercheurs intègrent les exigences APA dans leurs procédures internes de recherches (convention ou partenariat de recherche) qu'ils soumettent sans hésitation les demandes d'autorisation auprès de l'Autorité Nationale Compétente. Enfin, il est important que cette partie prenante assure la durabilité des ressources génétiques utilisées et partager au MEDD et aux communautés locales les bonnes pratiques vécues dans le cadre de l'application du mécanisme APA.

### - Attitudes (A)

Les chercheurs et universitaires doivent considérer l'APA comme un élément éthique à la recherche protégeant les connaissances et résultats de recherche. L'APA est un modèle gagnant-gagnant pour eux ont obtenant des brevets d'utilisation mais aussi pour les communautés qui seront récompensées à leurs justes valeurs.

### - Connaissances (C)

Les chercheurs doivent savoir exactement l'importance de leurs rôles dans le mécanisme APA. Il est également important que les chercheurs sachent exactement les avantages qu'ils peuvent bénéficier de l'APA ainsi que les lois, fonctionnement, procédures, les rôles de chaque partie prenante, les recours...

SI la position de ce partie prenante en CAP est :

Connaissance : MoyenAttitude : FaiblePratique : Faible

**ALORS**, Il est donc important de clarifier davantage le mécanisme APA pour cette partie prenante comme les types de recherches et de ressources génétiques concernés, les institutions impliquées, les durées de traitement. Il faut qu'ils sachent également les avantages des chercheurs grâce à l'APA toute en soulignant les conséquences qui pourraient en résulter en cas d'infraction.

Les canaux de préférences de cette partie prenante sont les suivantes :

### Canaux interactive bilatérale :

- Atelier / colloques pour les chercheurs et universités uniquement permettant un échange et compréhension commun sur ce qu'est l'APA et ce qui est attendu à leur niveau.
- Réunion interne : facilite la formation et le partage d'information des représentants de la partie prenante ayant reçus des renforcements de capacités à leurs staffs / collègues sur l'APA
- Campagne digitale: A travers plusieurs plateformes digitaux des chercheurs et universités à Madagascar, une campagne digitale permet d'atteindre plus facilement et de convaincre d'autres entités à s'y conformer.
- Evènementiels: plusieurs initiatives universitaires comme les journées des facultés ou l'organisation d'une séance d'information sont vivement sollicités par les chercheurs pour vulgariser le mécanisme APA, touchant aussi les universitaires à partir du niveau Master.

### Canaux de diffusions unilatérale :

- Support d'information et de communication : Livret d'information pour les chercheurs, one pager d'information, poster et vidéo simplifiée.
- Mass média: favorise la visibilité et la valorisation des utilisateurs de ressources génétiques qui seront fiers d'être conforme au mécanisme APA. Les mass médias peuvent être sous forme d'émissions spéciales ou des actualités d'informations.
- Site web : à travers le site web des divers départements Ministériels et du MEDD ou celui dédié à l'APA.

- Cours en ligne (e-learning) : à travers l'initiative du CDB, la partie prenante ayant un accès à internet peut bénéficier de plusieurs cours de e-learning sur l'APA.

### II.1.6. Analyse de la partie prenante « SECTEUR PRIVE NATIONAL »

### **COMPORTEMENT ACTUEL**

### Connaissances (C):

**Moyen :** Les grandes entreprises nationaux, utilisateurs de ressources génétiques savent dans sa généralité le mécanisme APA à travers des initiatives d'informations du MEDD. Néanmoins, certains n'ont pas de connaissances détaillées et concrètes concernant les procédures et les conformités à respecter.

**Faible** : Les petites et moyennes entreprises utilisateurs de ressources génétiques n'ont aucune notion du mécanisme APA.

### Attitudes (A)

**Faible:** Le secteur privé national ressentent une certaine réticence et des contraintes dès qu'on parle de l'APA pouvant retarder les étapes de commercialisation et effrayer aussi la clientèle internationale. Les enjeux en termes d'augmentation des coûts d'exploitation et logistique les effraient également.

Ils n'ont pas encore conscience des avantages qu'ils peuvent en tirer ainsi que des impacts au niveau local généré par le mécanisme APA, et le perçoit ainsi comme une taxe.

### Pratiques (P)

**Faible**: Très peu de pratiques répertoriées à ce jour, néanmoins, certains exploitants (entreprise de production ou collecteurs intermédiaires) soutiennent déjà les communautés locales en contrepartie des ressources génétiques. Cependant, les montants ou les contreparties ne correspondent pas forcement aux besoins de la communauté ni à la valeur des ressources génétiques et très peu de mesures de pérennisation des ressources génétiques sont entreprises a posteriori.

### **COMPORTEMENT FUTUR**

### - Pratiques (P)

Il est attendu à ce que cette partie prenante se conforme et intègre les exigences APA dans ses procédures internes de collecte et/ou de commercialisation et qu'il soumet sans hésitation les demandes d'autorisation auprès de l'Autorité Nationale Compétente. Enfin, elle doit assurer la durabilité des ressources génétiques collectées et partager au MEDD les bonnes pratiques vécues dans le cadre de l'application du mécanisme APA pour encourager les autres opérateurs.

Les associations et groupement d'entreprises concernés doivent également sensibiliser davantage ses entreprises membres.

### - Attitudes (A)

Le secteur privé national doit prendre consciences que le respect de l'APA est une procédure gagnant-gagnant, tant pour leurs images de marques que pour les communautés locales bénéficiaires ainsi que pour la pérennisation des ressources génétiques. Il doit également prendre conscience que le non-respect de l'APA peut induire à des sanctions ou des amendes.

### Connaissances (C)

Il est important que les utilisateurs de ressources génétiques aient des connaissances améliorées sur le mécanisme APA: loi, fonctionnement, procédures, les rôles de chaque partie prenante, les recours...

Ils doivent savoir également les avantages bénéficiés par le respect de l'APA et connaisse la dépendance de leur activité à l'égard de la conservation de la biodiversité et de l'amélioration de vie des communautés détenteurs de ressources génétiques.

### **SI** la position de ce partie prenante en CAP est :

Connaissance : Faible / moyen

Attitude : FaiblePratique : Faible

**ALORS**, Il faut renforcer les informations, les connaissances, les échanges et les approches de communication/sensibilisation répondant aux besoins et surmontant les barrières de cette partie prenante qui présente beaucoup d'appréhension face au mécanisme APA. Une fois la glace brisée et leurs avantages identifiés, ils peuvent changer d'attitudes et passer à l'action et aux pratiques efficacement. Les canaux de préférences de cette partie prenante sont les suivantes :

### Canaux interactive bilatérale :

- Atelier d'informations et de dialogue spécifique avec les secteurs privés en collaboration avec les interlocuteurs APA des autres départements ministériels permettant un échange simultané entre les acteurs et facilite l'harmonisation des points de vue ainsi que la compréhension claire du mécanisme et des procédures à suivre.
- Campagne digitale : La grande majorité du secteur privé est actif sur les réseaux sociaux et est sensible aux diverses publications sur certains sites internet spécialisés. La réalisation d'une campagne digitale permettra de les atteindre plus facilement à travers plusieurs formats de communication.
- Evènementiels: Le secteur privé est friand des échanges et de la visibilité durant des évènementiels publics. Plusieurs initiatives ont émergé ces dernières années en mettant en lien les actions du secteur privé et les thématiques biodiversité / environnementale. Ce sont des opportunités à saisir pour promouvoir le mécanisme APA.

### Canaux de diffusions unilatérale :

- Mass média : favorise la visibilité et la valorisation des utilisateurs de ressources génétiques qui seront fiers d'être conforme au mécanisme APA. Les mass médias à travers les diffusions des émissions spéciales ou des actualités d'informations, reste le meilleur canal pour ce groupe de savoir la vie socio-politico-économique du pays.

- Support d'information et de communication : livret d'information sectoriel (incluant les procédures, flow chart, ressources génétiques concernées, lois, avantages du mécanisme...), vidéo simplifiée, one pager sectoriel, publication dans des magazines économiques, articles de success stories, visuel de reconnaissance que la société respecte les règlementations APA, insertion dans les bulletins de groupement professionnel d'entreprises.
- Site web : à travers le site web des divers départements Ministériels et du MEDD ou celui dédié à l'APA.

### II.1.7. Analyse de la partie prenante « UTILISATEURS EXTÉRIEURS DES RGS ET CTAS»

### **COMPORTEMENT ACTUEL**

### Connaissances (C) :

**Haute**: les grandes firmes pharmaceutiques et cosmétiques internationaux sont conscientes des règlementations APA prévues par le protocole de Nagoya. Toutefois, le cadre juridique et les procédures exacts concernant Madagascar sont à renforcer à leurs niveaux.

### - Attitudes (A)

**Faible:** Les utilisateurs extérieurs de RGs et CTAs considèrent l'APA comme un coût supplémentaire et reste sceptique quant au fait que les partage des avantages aident les communautés locales et le développement économique. Beaucoup de craintes dans les délais de procédure pouvant impacter les durées d'expédition et de recherche et développement.

### Pratiques (P)

**Faible**: des prises de contacts auprès du point focal national APA, auprès du MEDD, ont été déjà entreprises par certains utilisateurs extérieurs de RGs et CTAs. Toutefois, très peu de pratiques ont été répertoriées à ce jour.

### **COMPORTEMENT FUTUR**

### - Pratiques (P)

Il est attendu à ce que cette partie prenante se conforme et intègre les exigences APA, selon le cadre juridique malgache, dans ses procédures internes de collecte et/ou de commercialisation et qu'il soumet sans hésitation les demandes d'autorisation auprès de l'Autorité Nationale Compétente. Elle doit assurer également la durabilité des ressources génétiques collectées, ainsi que la transparence concernant les informations sur les quantités et les bénéfices rapportées par les ressources génétiques.

### - Attitudes (A)

Les utilisateurs extérieurs de RGs et CTAs doit prendre consciences que le respect de l'APA est une procédure gagnant-gagnant et être convaincus du développement local impactant les communautés bénéficiaires ainsi que de la pérennisation des ressources génétiques.

Il doit également prendre conscience que le non-respect de l'APA peut induire à des sanctions ou des amendes.

### - Connaissances (C)

Il est important que les utilisateurs extérieurs de RGs et CTAs connaissent de manière approfondie les exigences réglementaires et des procédures APA, selon le cadre juridique malgache. Il est de mise de rappeler la dépendance des entreprises aux ressources génétiques et sur l'importance de leurs conservations et leurs durabilités.

**SI** la position de ce partie prenante en CAP est :

Connaissance : HauteAttitude : FaiblePratique : Faible

**ALORS**, Il est donc important de renforcer en termes de communication la transparence des procédures à suivre ainsi que la gestion des retours financiers bénéficiés par la communauté locale. Le but étant d'instaurer la confiance vis-à-vis de ces utilisateurs extérieurs de RGs et CTAs tout en soulignant les avantages dont ils peuvent bénéficier. Il faut aussi mentionner les mesures prises en cas de non-respect des règlementations.

Les canaux de préférences de cette partie prenante sont les suivantes :

### Canaux interactive bilatérale :

- Webinaire / Réunion d'information et d'échange virtuelle avec les représentants internationaux
- Mailing officiel venant du Ministère aux utilisateurs extérieurs de RGs et CTAs et structure officielle
- Campagne digitale à travers des plateformes digitaux
- Evènementiels : profitez des évènements internationaux sur la thématique environnement et biodiversité pour partager les avancements et règlementations APA à Madagascar

### Canaux de diffusions unilatérale :

- Publication dans les médias et site web internationaux
- Support d'information et de communication : livret d'information sectoriel (incluant les procédures, flow chart, ressources génétiques concernées, lois, avantages du mécanisme...), publication dans des magazines spécialisés, visuel de reconnaissance que la société respecte les règlementations APA.
- Site web : à travers le site web des divers départements Ministériels et du MEDD ou celui dédié à l'APA.

### II.1.8. Analyse de la partie prenante « ONG et OSC»

### **COMPORTEMENT ACTUEL**

### - Connaissances (C):

**Moyen :** Les Représentants de ce partie prenante au niveau central suivant la mise en place du mécanisme APA depuis le début à Madagascar ont une connaissance moyenne.

**Faible :** Dans les régions et site d'interventions les représentants régionaux des ONGs et OSCs et les médias améliorent progressivement leurs connaissances sur l'APA grâce à leurs participations aux activités de l'APA sur place.

### - Attitudes (A)

**Moyen :** Ils montrent leurs intérêts pour l'APA et sont conscients du développement que peut apporter l'APA au niveau des bénéficiaires dans les zones d'intervention

### - Pratiques (P)

**Moyen**: Certains projets et initiatives ont déjà répertoriés des pratiques en communication plus ou moins similaires à l'APA (GIZ, CREE et UEBT) mais en dehors de ceux-là très peu de pratiques répertoriées.

### **COMPORTEMENT FUTUR**

### Pratiques (P)

Il est attendu à ce que les Représentants de chaque entité puisse être en mesure de partager avec leurs équipes / institutions les informations pertinentes en termes d'APA. Plusieurs ONG / Projets / OSC œuvrant dans les mêmes sites d'intervention proposent la participation des agents de terrains dans les activités de sensibilisation et intègrent ainsi l'APA dans leurs champs d'application. Dans la mesure du possible, il est fortement souhaitable à ce que des diffusions systématiques dans les presses papiers ou plateforme digitale en ligne de leurs activités sur le mécanisme APA soient réalisées.

### Attitudes (A)

Pour les entités non gouvernementales, il est nécessaire que leurs attitudes soient ouvertes à l'inclusion de l'APA dans leurs activités de conservations ou journalistiques.

### - Connaissances (C)

En tant que défenseurs des intérêts et droits communs générés par l'application de l'APA et coordinateurs des activités de conservation ou protection de l'environnement avec l'APA, il est important que les entités non gouvernementales aient des connaissances améliorées sur le mécanisme APA : loi, fonctionnement, procédures, les rôles de chaque partie prenante, les recours...

### SI la position de ce partie prenante en CAP est :

- Connaissance : Faible / moyen

Attitude : MoyenPratique : Moyen

**ALORS**, Il faut prendre action avec cette partie prenante en le motivant davantage à travers des discussions et des « évidences » majeures et en l'orientant à prendre action par la suite. Cette partie prenante est un allié majeur pour faciliter la synergie et la complémentarité des actions en matière de conservation et de valorisation des intérêts et droits communs générés par l'application de l'APA. Les canaux de préférences de cette partie prenante sont les suivantes :

### Canaux interactive bilatérale :

- Atelier de renforcement de capacité, d'échange et de réflexion au partie prenante : permet un échange simultané entre divers acteurs et facilite l'harmonisation des points de vue.
  - Campagne digitale : cette partie prenante est actif sur les réseaux sociaux et les sites internet spécialisés. Ce canal permettra de les atteindre plus facilement et de convaincre d'autres entités à s'y conformer.
  - Evènementiels de dissémination des bonnes pratiques : facilitent la compréhension et la concrétisation des bénéfices et du changement positif découlant de l'APA.
  - Support de communication et sensibilisation : pour appuyer les démarches de partage à travers la matérialisation des informations clés sur l'APA.

### Canaux de diffusions unilatérale :

 Mass média: améliore la visibilité du projet et des institutions ainsi que de la connaissance sur l'APA. Les mass médias à travers les diffusions des émissions spéciales ou des actualités d'informations, reste le meilleur canal pour ce groupe de savoir la vie socio-politicoéconomique du pays.

### II.1.9. Analyse de la partie prenante « CORPS DE CONTRÔLE »

### **COMPORTEMENT ACTUEL**

### - Connaissances (C):

**Faible :** le staff du MEDD incluant le Service Contrôle, Législation et Contentieux Forestier (SCLCF) et le CITES ont des connaissances de base sur les principes du mécanisme APA grâce aux divers canaux et informations internes au sein de la Direction Générale de la Gouvernance Environnementale. Pour les autres corps de contrôle, l'APA est encore une nouvelle règlementation très peu connue.

### - Attitudes (A)

**Moyen :** Les corps de contrôle consultés ont montré de l'intérêt pour l'application des règlementations APA car ils sont conscients de l'importance de leurs rôles et des enjeux nationaux sur la surveillance et le contrôle les RGs Malgaches.

### - Pratiques (P)

**Faible** : Outres le CITES qui oriente les demandeurs concernés par l'APA au niveau des directions concernées, aucune autre pratique n'est répertoriée à ce jour.

### **COMPORTEMENT FUTUR**

### - Pratiques (P)

Le SCLCF, l'administration douanière, les forces de l'ordres doivent intégrer l'APA dans leurs processus internes. Ainsi, les règlementations APA seront connues et maitrisées par les corps de contrôle pour qu'ils puissent être en mesure d'agir, de contrôler et de surveiller en toute transparence suivant chaque étape de la circulation des RGs à Madagascar.

### - Attitudes (A)

Augmenter les intérêts des corps de contrôle vis-à-vis de l'APA tout en maintenant une certaine ouverture d'esprit avec les échanges interinstitutionnels requises pour la bonne mise en œuvre de l'APA. Les corps de contrôle consultés ont réitéré les volontés de proposer un Représentant APA venant de leurs administrations.

### - Connaissances (C)

Pour pouvoir appliquer la loi, il faut la maîtriser, ainsi il est important que les corps de contrôle soient en mesure de connaître ce qui est attendu à leurs niveaux mais également la loi, le fonctionnement, les procédures, les rôles de chaque partie prenante, les recours...régissant l'APA.

### SI la position de ce partie prenante en CAP est :

Connaissance : FaibleAttitude : MoyenPratique : Faible

**ALORS**, Il faut dans un premier temps informer et sensibiliser les corps de contrôle pour qu'ils puissent renforcer leurs connaissances et leurs engagements concernant l'APA. Par la suite, mettre à leurs dispositions les outils nécessaires et les orienter vers les actions, en appliquant les règlementations en coordination avec d'autres corps de contrôle et institutions. Les canaux de préférences de cette partie prenante sont les suivantes :

### Canaux interactive bilatérale :

- Atelier de renforcement de capacité des directions concernées, des chefs de services aux agents d'exécution directes. Il permet un échange simultané entre les divers acteurs et facilite l'harmonisation des points de vue ainsi que la coordination des points de contrôle.
- Campagne digitale et cours en ligne : l'administration douanière est un corps de contrôle connecté. Elle privilégie les publications sur internet dont leurs sites internet. Les autres corps de contrôles favorisent les communications par les réseaux sociaux.

### Canaux de diffusions unilatérale :

- Guide pour l'APA à l'intention des corps de contrôle avec les différentes procédures, rôles et checklist à suivre.
- Affiches et roll up à mettre dans les zones de scan et d'embarquement.

### II.1.10. Analyse de la partie prenante « GESTIONNAIRES DES AIRES PROTEGEES »

### COMPORTEMENT ACTUEL

### Connaissances (C):

**Faible :** Les gestionnaires des aires protégées ont une faible connaissance sur les réelles procédures et la mise en application de l'APA à Madagascar. Toutefois, cette situation et en cours de progression grâce aux diverses présentations entreprises par le projet ABS-MADA actuellement.

### - Attitudes (A)

**Moyen :** En envoyant des Représentants aux divers ateliers et réunions de consultations, et constatant la participation active de ces derniers, les gestionnaires des aires protégées démontrent un intérêt pour l'APA.

### - Pratiques (P)

**Faible**: Très peu d'initiative et de pratique en termes d'APA identifié à ce jour pour cette partie prenante. Toutefois, l'APA peut être intégré dans les activités de sensibilisation déjà pratiquées par les gestionnaires AP.

### **COMPORTEMENT FUTUR**

### Pratiques (P)

Les gestionnaires des aires protégées doivent encourager et sensibiliser les communautés locales au respect de l'application des règlementations de l'APA. Ils doivent également être en mesure d'assurer le contrôle et la surveillance des RGs au niveau des aires protégées.

### - Attitudes (A)

Forte motivation et une ouverture d'esprit pour l'opérationnalisation de l'APA au niveau des aires protégées.

### Connaissances (C)

Les gestionnaires des aires protégées doivent avoir des connaissances améliorées sur le mécanisme APA: les règlementations, les procédures de partage des avantages avec les communautés locales, loi, fonctionnement, procédures, les rôles de chaque partie prenante, les recours...

SI la position de ce partie prenante en CAP est :

Connaissance : FaibleAttitude : MoyenPratique : Faible

**ALORS**, Il important d'informer et de sensibiliser les gestionnaires des aires protégées sur les avantages apportés par l'APA, tant pour la communauté locale mais également pour la préservation des aires

protégées et des ressources génétiques qu'elles renferment. Les canaux de préférences de cette partie prenante sont les suivantes :

### Canaux interactive bilatérale :

- Atelier d'échange et de réflexion au partie prenante : permet un échange simultané entre divers acteurs et facilite l'harmonisation des points de vue.
- Support de communication et sensibilisation : pour appuyer les démarches de partage à travers la matérialisation des informations clés sur l'APA.
- Emailing et/ou Communiqué officiel du MEDD au niveau des gestionnaires des aires protégées sur les principes et les règlementations APA.

### Canaux de diffusions unilatérale :

 Mass média : à travers les diffusions des émissions spéciales ou des actualités d'informations, il améliore la visibilité des aires protégées et des institutions ainsi que de la connaissance sur l'APA.

### II.2 Enjeux et défis

Pour Madagascar, le Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages (APA) est encore un concept nouveau et complexe. Il touche non seulement plusieurs parties prenantes mais aussi plusieurs secteurs. Il change toute une panoplie de procédure et d'habitudes et implique l'adoption de nouveau comportement.

Le MEDD coordonne la mise en application du mécanisme APA à Madagascar. Assurer à ce que l'ensemble des collaborateurs du MEDD puisse avoir accès, comprendre, communiquer et partager correctement les informations concernant le mécanisme APA aux interlocuteurs externes, exige une solide communication interne et motivation de leur part. Le MEDD est donc au centre de toutes les initiatives, incluant les activités de communication et de sensibilisation, sur l'APA et collabore stratégiquement avec plusieurs départements ministériels pour assurer le respect et la mise en application de la règlementation APA par tous les secteurs et ressources concernées, sans pour autant ignorer les règlementations en vigueur dans les autres secteurs.

Les supports de communication et d'information facilitant le relai et la compréhension rapide et commune du mécanisme sont indispensables et présentent un enjeu important pour que la compréhension du mécanisme APA soit la même entre les différentes parties prenantes (techniciens, décideurs politiques, chercheurs, secteur privé, société civile et communautés locales) et les entités régionales (notamment, les directions techniques ministérielles et Collectivités territoriales décentralisées).

Le développement socio-économique des communautés locales est au cœur de la préoccupation du mécanisme APA. Les communautés de base, les fédérations ou réseaux nationaux de *Fokonolona*, les détenteurs de connaissances traditionnelles (incluant les tradipraticiens) et les autorités traditionnelles ont encore, cependant, une connaissance limitée de l'APA. Toutefois, elles sont généralement réceptives aux messages et diverses activités de sensibilisation communautaire mais priorisent la productivité des terres car ils ne sont pas conscients de la valorisation des ressources naturelles et des connaissances dont ils ont à disposition. Le fort taux

d'analphabétisme, la localisation reculée de certains sites constituent également un frein dans l'accès à certains canaux de communication sur les potentialités de la valorisation des ressources génétiques et de l'enjeu du partage des avantages. A ce jour, elles ne sont pas correctement organisées et formées pour donner leur consentement préalable en connaissance de cause et négocier un accord d'APA en contre partie de la fourniture de leurs connaissances traditionnelles, dans le respect de leurs cultures et des règles du droit coutumier.

Les utilisateurs des ressources génétiques doivent se conformer aux règlementations du mécanisme APA qu'ils ne connaissent pas encore assez. Le plus grand défi pour ces utilisateurs est de les convaincre à travers plusieurs approches de communication que l'APA est une démarche gagnant-gagnant tant pour les chercheurs, le secteur privé national et les utilisateurs extérieurs de RGs et CTAs qui sont des utilisateurs que pour les communautés locales et l'Etat qui sont les fournisseurs. Les utilisateurs manquent de motivation et appréhendent fortement la lenteur et la difficulté des procédures et des exigences pour se conformer à l'APA, car cela peut retarder les recherches et/ou la commercialisation mais également effrayer les clientèles internationales. Aussi, dans la majorité des cas, les chercheurs et secteur privé national se retrouve dans le rôle d'intermédiaire, ainsi il faut qu'on leur communique l'APA, de façon à ce qu'ils puissent convaincre et entrainer les utilisateurs extérieurs dans le respect des procédures nationales sur l'APA et les obliger à accepter le partage des avantages.

Quant aux utilisateurs extérieurs, leurs plus grands défis sont de faire faces à diverses procédures et règlementations dont la difficulté diffère d'un pays à un autre, étant donné que La CDB reconnaît que les pays ont le droit souverain de contrôler l'utilisation de leurs "ressources génétiques". La clarté des démarches et législations malgaches, la rapidité de l'accès aux différentes informations et la réactivité des autorités nationales compétentes sont donc de mises.

Aussi, la non prise en compte de l'importance et des enjeux de l'APA, par les partenaires techniques et financiers, tels que les ONG et OSC, œuvrant dans le domaine de la conservation de l'environnement et de la biodiversité, constitue encore un obstacle, alors qu'ils sont les plus impliqués dans l'encadrement des communautés locales. De même pour les gestionnaires des aires protégées qui auront pour défi de concilier l'amélioration des vies des communautés et la conservation de la biodiversité avec le contrôle des RGs ainsi que la mise en place, la sensibilisation et le respect des règlementations du mécanisme APA. Enfin, l'un des plus grands enjeux de cette stratégie est également de convaincre la prise de responsabilité et la transparence des corps de contrôle pour la surveillance des RGs tout au long du circuit partant des fournisseurs aux utilisateurs.

### II.3 Principes directeurs de la stratégie de communication

Les principes directeurs qui guident cette stratégie de communication sont : ciblage et accessibilité, complémentarité et cohérence, efficacité et multicanalisation.

### Ciblage et accessibilité

Chaque partie prenante dispose de son niveau d'éducation, de sa préférence médiatique et de ses besoins en matière d'information. Les stratégies proposées dans ce document visent donc à cibler, à adapter et à assurer, l'accessibilité de chaque partie prenante, à toute information pertinente qui répond aux attentes afin de favoriser une application pleine et entière du mécanisme APA.

#### Complémentarité et cohérence

La complémentarité et la cohérence des actions de communication et des messages passés auprès des différentes parties prenantes est très importante de façon à ce que toutes sachent les droits et responsabilités des uns et des autres. Une étroite collaboration entre entités et groupes cibles est de mise afin de coordonner les actions et les pratiques de communication sur l'APA. Cette coordination part d'une forte cohésion et sensibilisation à l'interne de chaque entité et entre les entités cibles.

#### Efficacité et multicanalisation

Il est primordial d'établir un partage clair des responsabilités en matière de communication pour les parties prenantes et de maximiser l'effort communicationnel, afin d'assurer l'efficacité de la communication en matière d'APA. A travers cet effort, il faut assurer un mécanisme de déclenchement de réaction efficace et de changement de comportement en vue de répondre rapidement à des situations particulières. Il faudrait également utiliser simultanément plusieurs canaux de communication pour atteindre les différents groupes cibles.

### II.4 Orientations stratégiques et objectifs

#### **VISION**

Les ressources génétiques et les connaissances traditionnelles associées sont conservées et utilisées et les avantages découlant de leur utilisation sont partagés d'une manière équitable et durable.

#### **BUT**

La stratégie nationale de communication sur l'Accès et le Partage des Avantages vise à servir de cadre de référence évolutif et flexible afin d'assurer d'une part l'acquisition et l'application effective des principes du mécanisme d'une part et d'autre part, des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées au bénéfice des populations, notamment les communautés locales, et de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité.

### **OBJECTIF DE LA STRATEGIE**

Promouvoir et faciliter l'appropriation du mécanisme APA par tous les acteurs et parties prenantes à Madagascar.

### **ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET LES OBJECTIFS**

### Orientation stratégique générale

L'orientation stratégique globale concerne l'ensemble des parties prenantes cibles. Elle porte sur « Le renforcement de la compréhension commune des enjeux et principes de l'APA pour les populations et la Biodiversité ». Pour cela, l'harmonisation des outils, des contenus et messages est importante à travers des supports diversifiés et des approches ciblées afin de répondre efficacement aux besoins communs ou particuliers des parties prenantes en termes d'informations et de communication.

Cette orientation stratégique globale repose sur la communication accompagnée de renforcement des capacités sur l'ensemble des parties prenantes sur le mécanisme APA et sa mise en œuvre,

tels que prescrits par le Protocole de Nagoya et conformément à la règlementation nationale en vigueur.

### Orientations stratégiques des parties prenantes

Sur la base de l'orientation stratégique générale, les axes stratégiques suivantes seront développés afin de représenter le cheminement d'objectifs et d'activités prioritaires des parties prenantes préidentifiées que sont : le MEDD, les autres départements ministériels, les communautés locales, le secteur privé, les chercheurs, les utilisateurs extérieurs, les organisations non gouvernementales et organisations de la société civile, les corps de contrôle et les gestionnaires des aires protégées. Les axes stratégiques de la stratégie de communication en matière d'APA



AXE 1 : Harmonisation interne de la mise en oeuvre du mécanisme APA au niveau du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable



AXE 2 : Favorisation de la volonté et de l'implication des autres départements ministériels utilisateurs ou gestionnaires de RGs ou CTAs dans l'application du mécanisme APA



AXE 3 : Conscientisation des communautés locales et développement de leurs capacités sur la valorisation des ressources génétiques et connaissances traditionnelles, tout en prenant en compte l'aspect genre.



AXE 4: Appropriation du mécanisme APA par les communautés des chercheurs nationaux pour faciliter son intégration dans le stravaux de recherches impliquant l'utilisation des ressources génétiques et connaissances traditionnelles



AXE 5 : Promotion des avantages d'intégration du mécanisme APA dans le processus interne du secteur privé national



AXE 6: Conformité des utilisateurs extérieurs des ressources génétiques et connaissances traditionnelles aux reglementations sur l'APA à Madagascar



AXE 7 : Optimisation des interventions des ONG & OSC pour vulgariser le mécanisme APA



AXE 8: Responsabilisation des corps de contrôle assurant la surveillance et le contrôle durant la circulation des RGs



AXE 9: Conjugaison des gestionnaires des aires protégées de la promotion de l'APA auprès de la communauté avec la protection et le contrôle des RGs dans les zones périphériques de leurs aires protégées

### AXE 1 : HARMONISATION INTERNE DE LA MISE EN ŒUVRE DU MECANISME APA AU NIVEAU DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

- OS 1.1 : Assurer que les collaborateurs du MEDD aient une compréhension commune l'APA ainsi que de l'importance de leurs rôles et responsabilités
- OS 1.2 : Fluidifier le partage et l'accès aux informations concernant le mécanisme APA au sein du MEDD
- OS 1.3: Disposer les interlocuteurs APA de chaque direction MEDD de supports de communication et d'information pour faciliter la prise en charge et l'orientation des parties prenantes externes sur le mécanisme APA

## AXE 2 : FAVORISATION DE LA VOLONTE ET DE L'IMPLICATION DES AUTRES DEPARTEMENTS MINISTERIELS UTILISATEURS OU GESTIONNAIRES DE RGS ET CTAS DANS L'APPLICATION DU MECANISME APA

- OS 2.1 : Soutenir l'appropriation des départements ministériels utilisateurs ou gestionnaires de RGs et CTAs sur le mécanisme APA selon leurs secteurs d'intervention
- OS 2.2 : Responsabiliser les départements ministériels gestionnaires des RGs et CTAs dans la vulgarisation du mécanisme APA
- OS 2.3 : Documenter et disséminer les efforts de mise en œuvre de l'APA par le MEDD et les autres départements Ministériels

## AXE 3 : CONSCIENTISATION DES COMMUNAUTES LOCALES ET DEVELOPPEMENT DE LEURS CAPACITES SUR LA VALORISATION DES RESSOURCES GENETIQUES ET CONNAISSANCES TRADITIONNELLES

- OS 3.1: Surmonter les barrières de compréhension du mécanisme APA auprès des influenceurs communautaires en renforçant les capacités et en responsabilisant les agents communautaire, leaders traditionnels, leaders des associations communautaires, maires et éducateurs pédagogiques, sur la prise en compte du genre, les techniques de communication et de valorisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées.
- OS 3.2 : Développer, produire et diffuser des supports et des contenus de communication communautaire « Kit FITOHAFO » appropriés pour faciliter la transmission des messages clés des influenceurs communautaires sur le mécanisme APA au niveau des communautés locales.
- OS 3.3 : Démocratiser les avantages de la valorisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées du mécanisme APA à travers les approches des influenceurs et les canaux de communication accessibles au niveau des communautés

## AXE 4: APPROPRIATION DU MECANISME APA PAR LES COMMUNAUTES DES CHERCHEURS NATIONAUX POUR FACILITER SON INTEGRATION DANS LES TRAVAUX DE RECHERCHES IMPLIQUANT L'UTILISATION DES RESSOURCES GENETIQUES ET CONNAISSANCES TRADITIONNELLES

- OS 4.1 : Dialoguer avec les communautés de chercheurs et des ministères concernés pour conscientiser sur les enjeux de l'APA à Madagascar
- OS 4.2 : Mettre à disposition des chercheurs nationaux des supports de communication et d'information documentant les diverses étapes et éléments clés dans la règlementation du mécanisme APA
- OS 4.3 : Valoriser les chercheurs, les institutions universitaires ou de recherches qui intègrent l'APA dans leurs procédures internes.

### AXE 5 : PROMOTION DES AVANTAGES D'INTEGRATION DU MECANISME APA DANS LE PROCESSUS INTERNE DU SECTEUR PRIVE NATIONAL

- OS 5.1 : Répondre aux inquiétudes du secteur privé en favorisant les discussions sur les exigences du mécanismes APA
- OS 5.2 : Produire et diffuser des supports de communication et d'information pour faciliter la compréhension des enjeux et avantages de l'APA
- OS 5.3 : Valoriser les entreprises du secteur privé national qui intègre l'APA dans leurs procédures internes

### AXE 6 : CONFORMITE DES UTILISATEURS EXTERIEURS DES RESSOURCES GENETIQUES ET CONNAISSANCES TRADITIONNELLES AUX REGLEMENTATIONS SUR L'APA A MADAGASCAR

- OS 6.1 : Communiquer officiellement sur l'opérationnalisation et les règlementations de l'APA à Madagascar aux divers pays et institutions internationales utilisateurs de RGs et CTAs
- OS 6.2 : Faciliter l'accès des informations et règlementations APA malgache
- OS 6.3 : Valoriser les utilisateurs externes de RGs et CTAs qui sont transparents et respectent les règlementations APA et assurer la transparence dans les partages des avantages

### AXE 7: OPTIMISATION DES INTERVENTIONS DES ONG & OSC POUR VULGARISER LE MECANISME APA

- OS 7.1 : Favoriser les échanges sur l'importance et la valeur ajouté de l'APA dans les projets de développement, de l'environnement et de la conservation de la biodiversité
- OS 7.2 : Encourager et impliquer les journalistes et l'association de journalistes environnementaux nationaux dans la dissémination du mécanisme et pratique sur l'APA
- OS 7.3 : Disséminer au niveau national et international les bonnes pratiques et expériences suivant et complétant la composante 4 du projet sur la gestion des connaissances

### AXE 8 : RESPONSABILISATION DES CORPS DE CONTROLE ASSURANT LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE DURANT LA CIRCULATION DES RGS

- OS 8.1 : Familiariser les corps de contrôle aux règlementations et à leurs rôles dans l'opérationnalisation de l'APA
- OS 8.2 : Mettre à disposition des corps de contrôle des supports de communication et d'information favorisant l'appropriation de l'APA
- OS 8.3 : Encourager les échanges et les feedbacks avec les corps de contrôle

## AXE 9 : CONJUGAISON DES GESTIONNAIRES DES AIRES PROTEGEES DE LA PROMOTION DE L'APA AUPRES DE LA COMMUNAUTE AVEC LA PROTECTION ET LE CONTROLE DES RGS DANS LES ZONES PERIPHERIQUES DE LEURS AIRES PROTEGEES

- OS 9.1 : Renforcer les capacités des gestionnaires des aires protégées sur les règlementations
   APA
- OS 9.2 : Produire et diffuser des supports de communications médiatiques et non médiatiques servant aux gestionnaires des aires protégées dans les activités de sensibilisation
- OS 9.3 : Renforcer le contrôle et la surveillance des RGs à travers la collaboration avec les corps de contrôle et la communauté locale

III. Le programme de sensibilisation en matière d'APA à Madagascar



### III.1 Définition et enjeu du programme de sensibilisation

Un programme de sensibilisation est le fait de communiquer et influencer un ou plusieurs cibles, dans le but de faire prendre conscience d'un problème et impulser une action ou de changer les comportements, à travers un plan d'action et dans un temps défini. Il a pour objectif premier de concrétiser les différents axes stratégiques et les objectifs mentionnés dans la stratégie de communication. Il facilitera leur compréhension et leur appropriation par chaque partie prenante et de, progressivement, contribuer à faire évoluer les comportements ; favoriser également les coopérations entre les institutions et soutenir la mise en œuvre des attitudes, des comportements sociaux, techniques et institutionnels.

Les enjeux sont donc, d'un côté, d'assurer que les utilisateurs des RGs et CTAs intègrent les règlementations APA malgache dans leurs procédures internes, et selon les ressources concernées, et de l'autre côté, que les fournisseurs de RGs et CTAs soient en mesure d'analyser les demandes, de négocier/valoriser les ressources et de faciliter la coordination des procédures exigée par l'APA tout en étant transparent dans l'ensemble des démarches.

Ainsi, que les parties prenantes soient fournisseurs ou utilisateurs de ressources, pour pouvoir appliquer et considérer les règlementations du mécanisme APA, il faut qu'ils en comprennent et soient conscients des avantages. En effet, l'intégration de l'APA dans les différents systèmes institutionnels et communautaires impliquent un grand changement et requiert la complémentarité d'une bonne stratégie de communication et d'un programme de sensibilisation pour assurer le changement de comportement de toutes les parties prenantes, que sont le MEDD, les autres départements Ministériels, les communautés locales, le secteur privé national, les chercheurs, les utilisateurs extérieurs de RGs et CTAs ainsi que les ONGs et OSCs.

Les différences sociales, économiques, traditionnelles, intellectuelles, structurelles, environnementales et culturelles entre les parties prenantes sont à prendre en considération dans la formulation et l'efficacité d'un programme de sensibilisation ciblé dépendant du niveau de changement de comportement voulu qui peut être individuel, structurel ou organisationnel.

Le présent programme de sensibilisation est établi et démarré dans le cadre du projet ABS-MADA. Il sera utilisable au-delà du projet, moyennant des actualisations ou des ajouts.

## III.2 Présentation des activités détaillées par axes stratégiques et objectifs de communication spécifiques des groupes cibles

### AXE 1 : HARMONISATION INTERNE DE LA MISE EN ŒUVRE DU MECANISME APA AU NIVEAU DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVEL OPPEMENT DURABLE

OS 1.1 : Assurer que les collaborateurs du MEDD aient une compréhension commune l'APA ainsi que de l'importance de leurs rôles et responsabilité dans

Actions prioritaires	Indicateurs	Justification des nombres	Priorités
- Identification et renforcement des capacités des interlocuteurs APA du MEDD au niveau régional et des directions centraux concernés par l'APA et qui vont assurer les partages d'informations à leurs collaborateurs.	<ul> <li>Au moins 1 interlocuteur APA renforcé en capacité par direction central</li> <li>Au moins 2 interlocuteurs renforcés en capacités au niveau régional (DREDD et 1 technicien)</li> </ul>	Au moins 2 dans le cas d'indisponibilité du DREDD	Haute
- Intégration des informations APA dans les plans de formation de nouveaux collaborateurs ainsi que dans les plans d'actions et de communication des directions centraux et régionaux.	<ul> <li>Les règlementations de l'APA sont intégrées dans les plans de formations, d'actions et de communication des directions centraux et régionaux.</li> </ul>		Moyenne
- Présentation générale de l'APA durant une réunion Staff du MEDD profitant de la présence du Ministre et des autres collaborateurs.	<ul> <li>Une présentation générale de l'APA tenue durant la réunion staff du MEDD</li> </ul>		Haute

OS 1.2 : Fluidifier le partage et l'accès aux informations concernant le mécanisme APA au sein du MEDD

Actions prioritaires	Indicateurs	Justification des nombres	Priorités
- Partage d'informations sur les plateformes d'information et de communication existant pour renseigner de façon continue les collaborateurs du MEDD.	one pager ou rapport simplifié	d'année sur la	Haute

Actions prioritaires	Indicateurs	Justification des nombres	Priorités
	- Au moins deux parutions dans le magazine Madagascar vert du MEDD	d'année pour le bilan	
- Tenue de réunion trimestriellement ou semestriellement avec les interlocuteurs APA de chaque direction central et régional en présentiel et/ou en ligne pour partager les expériences sur les activités APA.	- Au moins deux réunions tenues par an		Haute
<ul> <li>Valorisation des remontées et partages de feedback, bonnes pratiques et/ou leçons apprises venant des collaborateurs du MEDD sur les activités APA.</li> </ul>	- Au moins un partage de bonnes pratiques et leçons apprises reçues trimestriellement		Moyenne

## OS 1.3 : Disposer les interlocuteurs APA de chaque direction MEDD de supports de communication et d'information pour faciliter la prise en charge et l'orientation des parties prenantes externes sur le mécanisme APA

Actions prioritaires	Indicateurs	Justification des nombres	Priorités
<ul> <li>Multiplication et diffusion du manuel de procédure APA ainsi que la liste des inventaires des ressources génétiques.</li> </ul>	<ul> <li>Au moins 200 manuels de procédures multiplié et distribué</li> <li>Au moins 200 liste des inventaires des RGs et CTAs multiplié et distribué</li> </ul>	1 manuel et liste par 22 régions (44)  1 manuel et liste par direction et organismes rattachés (30)  1 par commune d'intervention actuelle (2)	Haute
- Production de brochures d'information et de communication à distribuer par les collaborateurs du MEDD pour renseigner les demandeurs d'informations externes.	- 4700 brochures d'informations produits et distribuer auprès des collaborateurs du MEDD par région et 300 au niveau central	200 brochures d'informations produits et distribuer auprès des collaborateurs du MEDD par région et 300 au niveau central. Nombre de	Moyenne

Actions prioritaires	Indicateurs	Justification des nombres	Priorités
<ul> <li>Production de vidéo simplifiée sur l'APA et sur les rôles et les actions attendues venant des collaborateurs du MEDD.</li> </ul>	- Une vidéo simplifiée produite	brochures prévoyant les évènementiels sectoriel et les réponses aux demandes d'informations	Haute

#### POINTS CLES A CONSIDERER DANS LA FORMULATION DES MESSAGES

- L'APA est un mécanisme qui vise le respect de la souveraineté nationale. Les collaborateurs du MEDD ont un rôle important pour assurer l'application effective des règlementations de l'APA à Madagascar
- L' APA présente une opportunité de travailler vers un objectif commun de conservation
- Les échanges, la synergie et la fluidité des communications internes favorisent l'imprégnation et l'appropriation de l'APA.
- L'APA présente une disposition commerciale plus organisée et équitable tout en veillant à la conservation et la gestion des ressources malgaches.

### AUTRES FACTEURS A CONSIDERER dans le programme de sensibilisation des collaborateurs du MEDD

### - Niveaux concernés :

- niveau personnel la personne doit acquérir de nouvelles connaissances, attitudes, compétences et habitudes professionnelles;
- niveau organisationnel l'organisation doit se doter de nouvelles priorités,
   Procédures et pratiques

### - Période de sensibilisation

 Prendre en compte les évènements internes ou externes auxquels participe ou organise le MEDD

### Influenceurs / Emetteurs légitimes / Répétiteurs

- Directions et plus
- Interlocuteurs APA auprès de chaque direction centrale et régionale

## AXE 2 : FAVORISATION DE LA VOLONTE ET DE L'IMPLICATION DES AUTRES DEPARTEMENTS MINISTERIELS UTILISATEURS OU GESTIONNAIRES DE RGS ET CTAS DANS L'APPLICATION DU MECANISME APA

### OS 2.1 : Soutenir l'appropriation des départements ministériels utilisateurs ou gestionnaires de RGs et CTAs sur le mécanisme APA selon leurs secteurs d'intervention

Actions prioritaires	Indicateurs	Justification des nombres	Priorités
- Renforcer les échanges et les capacités des interlocuteurs APA de chaque département ministériel sur la mise en application des règlementations APA à Madagascar tout en tenant compte des règlementations sectorielles en vigueur.	-		Haute
<ul> <li>Produire et mettre à disposition des interlocuteurs APA de chaque Ministère un guide sectoriel sur les divers aspects de l'APA à tenir en compte selon les secteurs pour en faciliter la compréhension des enjeux et de l'adaptation des procédures internes existantes.</li> </ul>	Au moins 50 guides sectoriels produit et distribués	A distribuer à l'ensemble des interlocuteurs MEDD et 1 par DREDD	Haute
<ul> <li>Tenir une réunion de coordination interministérielle avec les interlocuteurs APA pour maintenir les échanges et les mis à jour sur la mise en place et mise en œuvre des règlementations.</li> </ul>	2 réunions semestrielles de coordination interministérielle tenues		Moyenne

### OS 2.2 : Responsabiliser les autres départements ministériels gestionnaires des RGs et CTAs dans la vulgarisation du mécanisme APA

Actions prioritaires	Indicateurs	Priorités
- Impliquer les interlocuteurs APA dans l'organisation et la conduite des ateliers d'échanges et/ou de renforcements de capacités des autres parties prenantes concernées par l'APA.	parties prenantes organisées en collaboration avec les autres	Moyenne
- Encourager les interlocuteurs APA à organiser une séance de partage d'information au niveau de leurs collaborateurs, dont les départements communications, après les réunions interministérielles.	Au moins une séance de partage d'information tenue après chaque réunion. Faire le suivi à travers un sondage en ligne ou par email.	Moyenne
- Concevoir en collaboration avec les autres départements ministériels des guides sectoriels et des one pager d'information ciblant les utilisateurs de RG et CTAs.	Un guide sectoriel et un one pager d'information conçus ciblant les utilisateurs de RG et CTAs.	Haute

Actions prioritaires	Indicateurs	Priorités
- Réaliser des missions conjointes et des		
descentes terrains pour suivre ensemble la	Au moins une mission conjointe annuelle	
mise en œuvre des activités APA et réajuster	dans chaque site pilote réalisée pour le	
si nécessaire pour une meilleure efficacité du	suivi des activités APA	Moyenne
mécanisme APA.		

### OS 2.3 : Documenter et disséminer les efforts de mise en œuvre de l'APA par le MEDD et les autres départements Ministériels

Actions prioritaires	Indicateurs	Priorités
<ul> <li>Organisation de point de presse suivant les activités clés tenues comme les ateliers et les missions conjointes interministériels.</li> </ul>	Nombre de point de presse tenu Nombre de parution presse et TV relatant l'évènement	Moyenne
- Inciter les autres départements ministériels à diffuser sur leurs plateformes et canaux de communications les efforts et avancements entrepris dans le cadre de l'APA et à y valoriser la préservation et la pérennisation des CTAs aux RGs malgache.	Nombre de communication relayer par les autres départements ministériels	Moyenne
- Documenter les bonnes pratiques et leçons apprises partagés par les autres départements ministériels selon les secteurs concernés et diffuser dans les médias ou à travers les réunions ou le mailing ou les plateformes digitales.	Nombre de bonnes pratiques et leçons apprises documentées Nombre de diffusion dans les différents canaux	Moyenne

### - POINTS CLES A CONSIDERER DANS LA FORMULATION DES MESSAGES

- La synergie et fluidité des informations interministérielles et inter directions sont importantes dans l'opérationnalisation du mécanisme.
- Les dispositions règlementaires de l'APA touchent plusieurs secteurs, travaillons ensemble pour faciliter son intégration dans vos processus tout en tenant compte de ce en vigueur.
- Voici le rôle des départements ministériels gestionnaires de RGs ou CTAs et ce que vous pouvez apporter dans le processus...
- Les CTAs aux RGs font parties du patrimoine immatériel de Madagascar, vous avez un rôle important à jouer pour sa pérennisation et conservation.
- L'APA augmente les vigilances dans la biopiraterie pour les départements ministériels utilisateurs de RGs, et améliore la mise en place d'un système plus juste, équitable et organisé.
- Convainquons ensemble les autres parties prenantes à adopter le mécanisme APA

### - AUTRES FACTEURS A CONSIDERER dans le programme de sensibilisation

#### Niveaux concernés :

- Niveau personnel l'interlocuteur APA doit acquérir de nouvelles connaissances, attitudes, compétences et habitudes professionnelles;
- Niveau organisationnel l'organisation doit se doter de nouvelles priorités, Procédures et pratiques

#### - Période de sensibilisation

Prendre en compte les évènements de visibilités des différents départements ministériels

### Influenceurs / Emetteurs légitimes / Répétiteurs

Des Directions aux rangs supérieurs et les Interlocuteurs APA de chaque Ministère

## AXE 3 : CONSCIENTISATION DES COMMUNAUTES LOCALES ET DEVELOPPEMENT DE LEURS CAPACITES SUR LA VALORISATION DES RESSOURCES GENETIQUES ET CONNAISSANCES TRADITIONNELLES

OS 3.1 : Surmonter les barrières de compréhension du mécanisme APA auprès des influenceurs communautaires en renforçant les capacités et en responsabilisant les agents communautaire, leaders traditionnels, leaders des associations communautaires, maires et éducateurs pédagogiques, sur la prise en compte du genre, les techniques de communication et de valorisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées.

Actions prioritaires	Indicateurs	Justification de nombre	Priorités
- Renforcement de capacités des influenceurs communautaires dans les deux sites d'interventions sur la prise en compte du genre, les techniques de	- Au moins un atelier/ réunion communautaire de renforcement de capacité organisé par site		Haute
communication et de valorisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées.	<ul> <li>Au moins 10         influenceurs         communautaires         renforcés en         capacités dont les 3         agents communautaires         par site</li> <li>Au moins 50% des         influenceurs         communautaires         sélectionnés sont des         femmes</li> </ul>	10 influenceurs: 3 agents communautaires, au moins 1 leader traditionnel, 3 leaders des associations femmes/jeune/vulnérable, 1 maire et 1 éducateur	
- Responsabilisation des influenceurs à déterminer un plan de travail et à prioriser / organiser les activités de communication et en faire un rapport auprès des autorités compétentes	<ul> <li>Un Plan de travail annuel des activités de communication établit dans chaque commune</li> <li>Un rapportage trimestriel des activités de communication et sensibilisation par site</li> </ul>		Haute
- Descente sur terrain des formateurs et des personnes formées pour présenter à la communauté les plans d'actions et mettre en pratique directement les acquis durant le renforcement de capacités	<ul> <li>Nombre de réunion communautaire pratiquée</li> <li>Nombre de visite à domicile pratiquée</li> <li>Nombre de groupe d'écoutes pratiqué</li> <li>Nombre d'hommes et femmes touchées par les pratiques</li> </ul>		Moyenne

## OS 3.2 : Développer, produire et diffuser des supports et des contenus de communication communautaire « Kit FITOHAFO » appropriés pour faciliter la transmission des messages clés des influenceurs communautaires sur le mécanisme APA au niveau des communautés locales.

L'ensemble du « kit FITOHAFO » sera en langue malgache et est composé de :

- Boîte à image
- Poster en bâche
- Livrets / brochures simplifiés du guide avec une présentation du mécanisme et un focus sur les responsabilités de la communauté
- Exemplaires de protocoles communautaires
- Listes des inventaires et des techniques de valorisation des ressources génétiques
- Registre de rapportage
- Radio solaire pour les activités de groupe d'écoute
- Autocollants de passage à mettre sur les portes des ménages après chaque visite
- Support pour l'éducation environnementale (type kit mad'ere)
- Gazette communautaire illustré comme les BD ou photos réelles de reportage des réalisations
- Guide de responsabilité des communautés pour la collecte, gestion, pérennisation et renouvellement des RG
- Les équipements fonctionnels et logistiques sont : T-shirt, gilet, badge, bicyclette, sac de supports

Actions prioritaires	Indicateurs	Justification de nombre	Priorités
- Production et attribution de kit FITOHAFO	<ul> <li>7488 Autocollants de passage à mettre sur les portes des ménages après chaque visite à domicile des agents communautaires</li> <li>7488 Gazettes communautaire illustré comme les BD ou photos réelles de reportage des réalisations</li> </ul>	<ul> <li>312 autocollants par régions (6864) et 312 autocollants par site pilote</li> <li>312 est une moyenne de deux visites à domicile par semaine sur une année de 52 semaines par un agent communautaire (référence de 3 agents par sites pilotes).</li> <li>312 gazettes par régions et 312 gazettes par sites pilote sur base d'une gazette par ménage dans les sites pilotes (pour les ménages visités et pour être distribués dans les évènements régionaux ou communautaires)</li> </ul>	- Haute

Actions prioritaires	Indicateurs  270 exemplaires des outils suivants:  - livret d'Exemplaires de protocoles communautaires  - Boîte à image  - Poster en bâche  - Support pour l'éducation environnementale (type kit mad'ere)  - Guide de responsabilité des communautés pour la collecte, gestion, pérennisation et renouvellement des RG  - Registre de rapportage  - Radio solaire pour les activités de groupe d'écoute  - Les équipements fonctionnels et	Justification de nombre  - 10 exemplaires de chaque pour les agents communautaires et agents de sensibilisation du DREDD par régions (220)  - 10 exemplaires pour les influenceurs des sites pilotes (20)  - 30 exemplaires pour les interlocuteurs APA de chaque par région (30)	Priorités
- Production et diffusion de contenus médiatiques ou d'information à travers les canaux existants	logistiques sont : T-shirt, gilet, badge, bicyclette, sac de supports  - Au moins 10 contenus radiophoniques soulignant la mise en place, l'importance et les avantages communautaires de l'APA à mettre dans les cartes SD ou à diffuser dans les radios locales (si bonne couverture)  - A moins 3 # diffusions par semaines sur au moins 3 mois de campagne radios	- 48 diffusions durant la campagne de 3 mois	Haute
	- Au moins 4 # vidéos simplifiée sur l'APA en malagasy, à diffuser à partir de ciné mobile sous forme de « tantara gasy » et/ou didactique (en studio ou illustré) Nombre de diffusion vidéo par cinémobile	- Une diffusion par semaine sur 3 mois = 12 diffusions par région sur 22 régions= 264 diffusions	
- Prise en compte du genre et égalité des sexes dans la conception des supports de communication	<ul> <li>100% des kits intègrent des messages évoquant l'importance du genre et égalités des sexes dans la mise en œuvre de l'APA.</li> <li>Au moins 50% des personnes sensibilisées sont des femmes</li> </ul>	-	- Haute

OS 3.3 : Démocratiser les avantages de la valorisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées du mécanisme APA à travers les approches des influenceurs et les canaux de communication accessibles au niveau des communautés

Actions prioritaires	Indicateurs	Priorités
Mise en œuvre du plan de travail de communication des influenceurs à travers les approches communautaires au sein des communautés	<ul> <li>Au moins 50% de la population des sites pilotes sont touchées par les messages et savent ce qu'il faut entreprendre ou vers qui s'orienter sur le mécanisme APA.</li> <li>Au moins 2 visites à domicile par semaine par agent comunautaire sur une année</li> <li>Au moins 1 groupe d'écoute et/ ou focus group par semaine sur 3 mois</li> <li>Au moins une réunion communautaires tous les deux mois sur une année</li> <li>Au moins une séance hebdomadaire d'éducation environnementale sur 3 mois tenue par les éducateurs au niveau des établissements primaires / secondaires</li> <li>Au moins 50% des personnes sensibilisées sont des femmes</li> </ul>	- Haute
Profiter des évènements communautaires, communaux ou régionaux pour communiquer sur l'APA	<ul> <li>Sensibilisation au moins sur 5 évènements communautaires / régionaux annuel</li> <li>Nombre de personnes assistants aux évènements</li> </ul>	- Haute
Favoriser les échanges d'expériences, de bonnes pratiques et leçons apprises entre les communautés et entre parties prenantes	<ul> <li>Au moins une visite d'échange réalisée annuellement (si budget disponible)</li> <li>Au moins une participation annuelle des représentants de communautés à des ateliers d'échanges et de capitalisation sur l'APA</li> </ul>	-Moyenne

### - POINTS CLES A CONSIDERER DANS LA FORMULATION DES MESSAGES

- La valorisation et la préservation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles induit à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et à l'amélioration de vie
- Une meilleure gestion communautaire des partages des avantages implique la responsabilité de tous les sexes et genres
- Nous sommes tous égaux pour la nature, préservons et valorisons la de manière équitable
- Vous avez un rôle important dans la mise en œuvre de l'APA
- Les agents du Ministère et les autorités compétentes vous soutiennent dans toutes les démarches
- Voici vos rôles et ceux des entités gouvernementales qui vous soutiennent
- Pour pouvoir bénéficier de l'APA, prenez vos responsabilités et tenez compte des principes et procédures légales suivantes...

- Les femmes et personnes vulnérables sont en mesure d'apporter leurs contribution dans toutes les étapes d' l'APA, prenez le cas de ce témoignage...

### - AUTRES FACTEURS A CONSIDERER dans le programme de sensibilisation

#### • Niveaux concernés :

- Niveau personnel la personne doit acquérir de nouvelles connaissances, attitudes, compétences et habitudes professionnelles;
- Niveau organisationnel l'organisation doit se doter de nouvelles priorités, Procédures et pratiques

### • Influenceurs / Emetteurs légitimes / Répétiteurs

- o Ampanjaka
- o Autorités locaux, régionaux, nationaux
- Agents de terrains et de Parcs

### • Période de sensibilisation

- o Prise en compte des « andro fady » et « Andro tsena »
- o Prise en compte du Mois de baisse d'activités agricoles
- Prise en compte des diverses célébrations de journées mondiales relatives à la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité ainsi que des Célébrations du JAMT et AG des Tradipraticiens

### Partenaires potentiels

- o Le staff du MEDD et autres ministères au niveau régional
- o Les ONGs / projet de développement sur place
- Les autorités locales et territoriales
- Les associations de jeunes et de femmes

# AXE 4 : APPROPRIATION DU MECANISME APA PAR LES COMMUNAUTES DES CHERCHEURS NATIONAUX POUR FACILITER SON INTEGRATION DANS LES TRAVAUX DE RECHERCHES IMPLIQUANT L'UTILISATION DES RESSOURCES GENETIQUES ET CONNAISSANCES TRADITIONNELLES

OS 4.1 : Dialoguer avec les communautés de chercheurs et des ministères concernés pour conscientiser sur les enjeux de l'APA à Madagascar

Actions prioritaires	Indicateurs	Priorités
- Organiser des rencontres et des échanges avec les dirigeants, chef de service, chef mention, chercheurs concernés et ayant des influences envers d'autres acteurs dans le domaine de la recherche pour assurer la prise en compte du mécanisme APA dans le cadre de leurs recherches.	Nombre de participants aux rencontres  Au moins un atelier / réunion d'échange tenu sur les enjeux de l'APA envers les travaux de recherches	Haute
- Avec la collaboration des influenceurs et interlocuteurs APA, tenir un colloque ou une journée d'information visant un plus large public de chercheurs et futurs chercheurs, universitaires pour échanger sur les changements apportés par les règlementations APA.	Au moins un colloque et/ ou une journée d'information tenu  Nombre de participants aux rencontres	Haute
- Tenir un point de presse après les rencontres avec les dirigeants chercheurs et faire des interventions de plateaux télévisés pour informer le grand public sur les démarches et le mécanisme APA.	Un point de presse tenu après les ateliers  Au moins une intervention de plateaux télévisés après chaque évènement	Moyenne

## OS 4.2 : Mettre à disposition des chercheurs nationaux des supports de communication et d'information documentant les diverses étapes et éléments clés dans la règlementation du mécanisme APA

Actions prioritaires	Indicateurs	Justification des nombres	Priorités
<ul> <li>Partager en version physique et en ligne à travers les sites web du MEDD et APA Madagascar le guide de procédure ainsi</li> </ul>	ļ.	Produire 1 exemplaire par interlocuteurs APA dans le domaine de la recherche	Haute

Actions prioritaires	Indicateurs	Justification des nombres	Priorités
que les inventaires des RGs recueillis à ce jour.	Les informations sur l'APA et les procédures sont à jour sur le site MEDD et APA		
- Diffuser auprès des communautés de chercheurs le lien sur le e-learning dispensant les formations sur l'APA du CDB.	100 % de ceux qui ont assisté au colloque/ réunion d'échanges reçoivent le lien e- learning Nombre de notifications de		Moyenne
- Encourager les centres de recherche et facultés à rajouter une page ou un lien de connexion au site web d'APA	ceux qui ont réalisés les formations en ligne  Présence de lien de référencement du site web		Moyenne
- Produire et diffuser un one pager d'information spécifique récapitulant les attentes, les avantages et les sanctions pour les chercheurs dans le cadre de l'APA	APA sur les page et site web des centres de recherche et facultés  Un one pager produit et diffusé en version numérique  2 400 exemplaires one pager à imprimer	200 exemplaires pour les 22 régions et 200 en plus pour le MEDD central - à partager durant les évènements large public	Haute

### OS 4.3 : Valoriser les chercheurs, les institutions universitaires ou de recherche qui intègre l'APA dans leurs procédures internes

Actions prioritaires	Indicateurs	Priorités
Inventorier le nombre de convention de recherche intégrant l'APA validé par l'ANC	Nombre des conventions de recherches validées	Basse
Publier sur les sites web les chercheurs et institutions qui ont respecté les règlementations APA	Nombre des chercheurs publiés sur le site web APA	Basse
Publier des bonnes pratiques et témoignages des chercheurs et des communautés bénéficiaires à travers des articles ou des vidéos.	Nb Articles et vidéos produits sur les expériences et bonnes pratiques	
		Basse

#### - POINTS CLES A CONSIDERER DANS LA FORMULATION DES MESSAGES

- Le respect de la réglementation APA favorise votre crédibilité en tant que chercheurs
- Adopter le mécanisme APA, c'est s'assurer une sécurité juridique et protège les droits des chercheurs
- Les entités gouvernementales sont présentes pour vous orienter et vous appuyer tout au long de la procédure
- Adopter le mécanisme APA, c'est assurer une contribution au développement des communautés locales et une pérennisation des RGs et CTAs
- Le respect des règlementations en matière d'APA est non négociable pour tous utilisateurs de ressources génétiques

### - AUTRES FACTEURS A CONSIDERER dans le programme de sensibilisation

#### • Niveaux concernés :

- Niveau personnel la personne doit acquérir de nouvelles connaissances, attitudes, compétences et habitudes professionnelles;
- Niveau organisationnel l'organisation doit se doter de nouvelles priorités, Procédures et pratiques

### • Influenceurs / Emetteurs légitimes / Répétiteurs

- Directions des facultés et
- o Directions Ministérielles et plus

#### Timing

- Prise en compte des divers évènementiels au niveau des universités et/ ou réunissant plusieurs chercheurs
- Prise en compte des journées mondiales thématiques aux recherches.

### • Partenaires potentiels

- Les autres ministères concernés
- o Les Directeur et doyen des facultés
- o Les interlocuteurs APA

### AXE 5 : PROMOTION DES AVANTAGES D'INTEGRATION DU MECANISME APA DANS LE PROCESSUS INTERNE DU SECTEUR PRIVE NATIONAL

OS 5.1 : Répondre aux inquiétudes du secteur privé en favorisant les discussions sur les exigences du mécanismes APA

Actions prioritaires	Indicateurs	Priorités
- Organiser des rencontres et des échanges avec les Représentants du secteur privé national avec les interlocuteurs APA des autres départements ministériels pour	Nombre de participants aux rencontres  Nombre d'atelier / réunion tenu	Haute
- Mettre en place un système d'information continu à disposition des utilisateurs de RG et CTAs pour toutes clarifications nécessaires durant la mise en œuvre.	Un contact permanent répondant aux inquiétudes ou clarification des utilisateurs	Moyenne
- Intervenir en présentant le mécanisme APA dans le cadre des divers évènementiels impliquant la présence des décideurs du secteur privé national.	Au moins deux présentations annuelles dans le cadre des divers évènementiels	Haute

### OS 5.2 : Produire et la diffuser des supports de communication et d'information pour faciliter la compréhension des enjeux et avantages de l'APA

Actions prioritaires	Indicateurs	Justification des nombres	Priorités
<ul> <li>Partager en version physique et en ligne à travers les sites web du MEDD et APA Madagascar le guide de procédure ainsi que les inventaires des RGs recueillis à ce jour.</li> </ul>	20 exemplaires de chaque Guide de procédure en ligne et imprimé Liste des inventaires des RGs en ligne et imprimé	1 exemplaire par interlocuteur APA dans le secteur privé	Haute
- Publier des contenus d'informations ciblant le secteur privé national à travers les plateformes de médias sociaux ainsi que les presses écrites et en ligne privilégiés par les professionnels.	Nombre de publication dans les médias sociaux Nombre de publication dans les presses écrites et magazines économiques		Moyenne

Actions prioritaires	Indicateurs	Justification des nombres	Priorités
- Conception d'un livret à destination des acteurs du secteur privé national clarifiant leurs rôles, les informations sectoriels et les personnes d'appui dans l'intégration de l'APA dans leurs processus internes.	Livret d'information sectoriel à destination du secteur privé nationale conçus et partagé en version éléctronique		Haute

### OS 5.3 : Valoriser les entreprises du secteur privé national qui intègre l'APA dans leurs procédures internes

Actions prioritaires	Indicateurs	Priorités
<ul> <li>Inventorier le nombre des demandes d'autorisation ainsi que CPCC ET CCCA validé.</li> </ul>	Liste des demandes d'autorisation ainsi que CPCC ET CCCA validé	Basse
<ul> <li>Publier sur les sites web de l'APA Les entreprises qui ont respecté les règlementations APA.</li> </ul>	Liste des entreprises publiées	Basse
<ul> <li>Publication des bonnes pratiques et témoignages des entreprises et des communautés bénéficiaires à travers des articles ou des vidéos ou des évènementiels.</li> </ul>	Nombre de publication sur les bonnes pratiques et témoignages des entreprises et des communautés bénéficiaires	Basse
<ul> <li>Valorisation des produits et entreprises ayant résulté des respects du mécanisme APA à travers l'attribution de « prix » au cours d'un évènementiel de haute visibilité</li> </ul>	Un évènementiel de haute visibilité réalisé Nombre des produits et entreprises récompensé par un prix	Basse

### - POINTS CLES A CONSIDERER DANS LA FORMULATION DES MESSAGES

- Adopter le mécanisme APA, c'est s'assurer d'une bonne image de marque se préoccupant de la préservation de l'environnement et la conservation de la biodiversité
- Reconnaissance accordée aux entreprises qui adoptent l'APA dans le cadre de leur modèle commercial.
- Les entités gouvernementales sont présentes pour vous orienter et vous appuyer tout au long de la procédure
- L'application des procédures peut sembler être contraignant au début mais tout est mis en œuvre pour vous faciliter et vous accompagner
- Les règlementations APA sont importantes pour les raisons suivantes...
- Le respect des règlementations en matière d'APA est non négociable pour tous utilisateurs de ressources génétiques

### - AUTRES FACTEURS A CONSIDERER dans le programme de sensibilisation

### Niveaux concernés :

- Niveau personnel la personne doit acquérir de nouvelles connaissances, attitudes, compétences et habitudes professionnelles;
- Niveau organisationnel l'organisation doit se doter de nouvelles priorités, Procédures et pratiques

### • Influenceurs / Emetteurs légitimes / Répétiteurs

- Directions Ministérielles et plus
- Groupement d'Entreprises
- PDG / DG d'entreprises

#### Timing

- Prise en compte des divers évènementiels thématiques relatifs au RSE et des secteurs privés

### • Partenaires potentiels

- Les autres ministères concernés
- Les groupements d'entreprise
- Les interlocuteurs APA

## AXE 6 : CONFORMITE DES UTILISATEURS EXTERIEURS DES RESSOURCES GENETIQUES ET CONNAISSANCES TRADITIONNELLES AUX REGLEMENTATIONS SUR L'APA A MADAGASCAR

OS 6.1 : Communiquer officiellement sur l'opérationnalisation et les règlementations de l'APA à Madagascar aux divers pays et institutions internationales utilisateurs de RGs et CTAs

Actions prioritaires	Indicateurs	Priorités
- Organiser des réunions d'information et d'échange avec les responsables d'échanges internationaux auprès des ambassades, la chambre de commerce Malgache, les représentants ministériels concernés ainsi que les groupements d'entreprises exportateurs.	Nombre de participants  Nombre de réunion d'information et d'échange avec les responsables d'échanges internationaux tenue	Haute
- Mailing officiel auprès des grandes firmes internationales avec les règlementations APA Malgache à respecter	Un mailing d'information officiel envoyé eux utilisateurs extérieurs	Haute
- Inciter les utilisateurs de ressources génétiques nationaux à communiquer et à partager les règlementations APA avec leurs clients internationaux	Nombre de partage d'information tenu avec les clients internationaux	Haute
- Organisation d'un webinaire des interlocuteurs APA avec les utilisateurs de ressources génétiques extérieurs	Un webinaire organisé et tenu avec les utilisateurs de ressources génétiques extérieurs	Haute

OS 6.2 : Faciliter l'accès des informations et règlementations APA malgache

Actions pric	oritaires	Indicateurs	Priorités
informat	i jour régulièrement les ions sur Madagascar e web de CDB		Haute
externes web APA informat	aux utilisateurs l'existence de site A et la disponibilité des ions clés concernant es règlementations APA		Haute
d'inform disposition RG et clarificat	on des utilisateurs de CTAs pour toutes	Un contact permanent répondant aux inquiétudes ou clarification des utilisateurs	Moyenne

OS 6.3 : Valoriser les utilisateurs externes de RGs et CTAs qui sont transparents et respectent les règlementations APA et assurer la transparence dans les partages des avantages

Actions prioritaires	Indicate	eurs	Priorités
- Communiquer de transparente l'attributio partages des avantages à les publications et témoigns communautés bénéficiaires articles ou des vidéos.	travers Nombre de témo	d'articles et de vidéo pignage produits et	Basse
<ul> <li>Inventorier le nombre demandes d'autorisation – CCCA- validé.</li> <li>Publier sur les sites web de Madagascar les firmes de respecté les règlementation</li> </ul>	EPCC ET  Liste inventor le site w	des entreprises iées et publiées sur eb APA	Basse
- Profiter de la participat Madagascar dans les évèr internationaux sur les thém en relation directe ou in avec l'APA pour toucher les au niveau international pratiques de l'APA à Madag	ements atiques ndirecte acteurs sur les	d'évènements onaux avec la tion de Madagascar	Haute

#### - POINTS CLES A CONSIDERER DANS LA FORMULATION DES MESSAGES

- La CDB prévoit la souveraineté des nations sur leurs ressources biologiques impliquant une importance de la transparence. Voici comme les règlementations APA concernant Madagascar
- Vos rôles sont...et ceux des entités gouvernementales qui vous soutiennent sont...
- Les partages des avantages sont transparents et votre contribution contribue largement au développement des communautés locales
- Le respect des règlementations en matière d'APA est non négociable pour tous utilisateurs de ressources génétiques
- Adopter le mécanisme APA, c'est s'assurer d'une bonne image de marque se préoccupant de la préservation de l'environnement et la conservation de la biodiversité tout en contribuant à l'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales.

### - AUTRES FACTEURS A CONSIDERER dans le programme de sensibilisation

### • Influenceurs / Emetteurs légitimes

- Le secteur privé et les chercheurs nationaux
- o Directions Ministérielles et plus
- o Le CDB

#### Timing

o Prise en compte des divers évènementiels internationaux

### AXE 7 : OPTIMISATION DES INTERVENTIONS DES ONG & OSC POUR VULGARISER LE MECANISME APA

OS 7.1 : Favoriser les échanges sur l'importance et la valeur ajouté de l'APA dans les projets de développement, de l'environnement et de la conservation de la biodiversité

Actions prioritaires	Indicateurs	Priorités
- Recenser les organisations / projets / Associations dont les activités sont susceptibles d'introduire l'APA	<ul> <li>Nombre des organismes existants œuvrant de près dans les activités de conservation de la biodiversité et sont sensibles aux démarches APA</li> </ul>	- Haute
- Organiser un atelier d'échange avec ces acteurs pour information et échanger sur les perspectives que l'APA peut apporter dans leurs activités. Activités suivi d'un point de presse	<ul> <li>Nombre d'Atelier Café d'information, de communication et d'échange organisé</li> <li>Nombre de couverture médiatique et de journalistes venus</li> </ul>	Haute
- Suivi des actions et décisions prises par les organismes sur l'intégration de l'APA dans leurs activités et/ ou futur champ d'application	<ul> <li>Nombre de réunion interne tenue par les répétiteurs pour informer leurs équipes et supérieurs sur l'APA</li> <li>Nombre des organismes qui trouvent un intérêt complémentaire dans l'APA et appliquent à ses activités / champs d'application</li> <li>Nombre de kit « fitohafo » partagé numériquement ou disponible en ligne</li> </ul>	Moyenne

OS 7.2 : Encourager et impliquer les journalistes et l'association de journalistes environnementaux nationaux dans la dissémination du mécanisme et pratique sur l'APA

Actions prioritaires	Indicateurs	Priorités
<ul> <li>Renforcement de capacités des journalistes et association de journalistes sur l'APA suivi d'une descente sur terrain pour mener des reportages au niveau communautaire en vue de publication médiatique par la suite.</li> </ul>	publication médiatique réalisé	- Haute
<ul> <li>Informer, inviter et impliquer les journalistes et association de journalistes dans les activités phares du projet</li> </ul>	- Liste des journalistes renforcés en capacités puis contacter dans les activités phares du projet	Haute
<ul> <li>Suivre les diffusions des articles et reportages publiés dans les différents canaux médiatiques</li> </ul>	- Nombre de couverture médiatique par organe de presse ou station venus	Haute

OS 7.3 : OS 7.3 : Disséminer au niveau national et international les bonnes pratiques et expériences suivant et complétant la composante 4 du projet sur la gestion des connaissances

Actions prioritaires	Indicateurs	Priorités
- Participer aux divers salons environnementaux ou de développement socio-économique ainsi qu'aux célébrations de journées mondiales en lien avec la biodiversité et l'environnement	- Nombre de salons ou autres évènementiels pertinents participé	- Haute
<ul> <li>Partager et communiquer en continu à travers les plateformes digitaux et les médias à disposition .</li> <li>Organiser un évènement de haute visibilité annuelle pour la</li> </ul>	<ul> <li>Nombre de Publication sur les plateformes digitales après chaque évènement</li> </ul>	Haute
dissémination nationale des bonnes pratiques et expériences en matière d'APA	- Nombre d'évènement de dissémination organisé par an	Basse
- Publier les bonnes pratiques dans le centre d'échanges sur l'APA du Secrétariat de la CDB	- Nombre de bonnes pratiques publiées dans le centre d'échanges sur l'APA du Secrétariat de la CDB	Moyenne

#### - POINTS CLES A CONSIDERER DANS LA FORMULATION DES MESSAGES

- Mettre en avant les efforts actuels et ouvrir les perspectives de mise à l'échelle et de complémentarité des actions
- Intégrer l'APA dans les champs d'actions clé contribue à la préservation et conservation de l'environnement
- Intégrer le mécanisme APA, c'est assuré une activité génératrice de revenus et le développement des communautés locales
- L' APA a un réel impact dans l'atteinte de différents objectifs de développement durable
- Les entités gouvernementales sont présentes pour vous orienter et vous appuyer tout au long de la procédure

### - AUTRES FACTEURS A CONSIDERER dans le programme de sensibilisation

### • Niveaux concernés :

- Niveau personnel la personne doit acquérir de nouvelles connaissances, attitudes, compétences et habitudes professionnelles;
- Niveau organisationnel chaque entité doit se doter de nouvelles priorités, Procédures et pratiques
- Niveau institutionnel (ou systémique) l'institution doit établir de nouveaux programmes, modalités d'engagement et d'interaction,

partenariats, attitudes (envers l'échange, la coopération et la participation), politiques, règles de gouvernance et conditions favorables.

### • Influenceurs / Emetteurs légitimes / Répétiteurs

- o Hauts dirigeants politiques
- o Représentants Résidents
- o Président AJE
- Coordonnateur des OSCs et ONGs

### • Timing

o Prise en compte des divers journées mondiales

### • Partenaires potentiels

Les autres départements ministériels

### AXE 8 : RESPONSABILISATION DES CORPS DE CONTROLE ASSURANT LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE DURANT LA CIRCULATION DES RGS

### OS 8.1 : Familiariser les corps de contrôle aux règlementations et à leurs rôles dans l'opérationnalisation de l'APA

Actions prioritaires		Indicateurs		Priorités
-	Identifier les intérlocuteurs APA des différents corps de contrôle	-	Au moins un interlocuteur APA par corps de contrôle	Haute
-	Organiser un atelier d'échange et d'information avec les représentants APA des corps de contrôle	-	Un atelier d'échange et d'information organisé	Haute
-	Assurer le partage d'information des Représentants auprès de leurs institutions	-	Au moins un partage d'information en interne réalisé par le Représentant	Haute
-	Intégration des informations APA dans les plans de formation de nouveaux collaborateurs ainsi que dans les plans d'actions et de communication	-	Les règlementations de l'APA sont intégrées dans les plans de formations, d'actions et de communication	Moyenne

OS 8.2 : Mettre à disposition des corps de contrôle des supports de communication et d'information favorisant l'appropriation de l'APA

Ac	ctions prioritaires	Indicateurs	Priorités
-	Produire et diffuser des guides, affiches, panneau ou rollup au niveau des douanes et checklist	- Nombre de salons ou autres évènementiels pertinents participé	Haute
-	En collaboration avec les responsables communications des corps de contrôle, partager des contenus d'informations et de sensibilisation à travers les sitewebs et les réseaux sociaux de ces derniers	<ul> <li>Au moins une publication après chaque activité organisée</li> </ul>	Haute
-	Mettre à disposition des corps de contrôle les liens d'accès à la formation en ligne du CDB pour l'APA	<ul> <li>Les représentants APA de chaque institution partagent le lien de formation aux staffs concernés</li> </ul>	Moyenne

### OS 8.3 : Encourager les échanges et les feedbacks avec les corps de contrôle

Actions prioritaires	Indicateurs	Priorités
- Inviter les interlocuteurs APA de cette partie prenante dans les diverses réunions et atelier de coordination	- Nombre d'atelier / réunion tenu avec les interlocuteurs APA	Haute
- Valoriser les bonnes pratiques à travers la documentation et la diffusion	- Nombre de publication et de partage de bonnes pratiques réalisées	Basse
- Mettre en place un système d'information continu ou d'alerte entre le MEDD et les corps de contrôle	- Un système d'information mis en place	Haute

### - POINTS CLES A CONSIDERER DANS LA FORMULATION DES MESSAGES

- Le contrôle de la conformité est crucial pour protéger le droit souverain de Madagascar sur ses ressources biologiques et ses connaissances traditionnelles
- Information sur qui doit se conformer et ce qui relève de la loi
- Communication claire et directe sur le fonctionnement de l'APA et les rôles des corps de contrôle

### AUTRES FACTEURS A CONSIDERER dans le programme de sensibilisation des collaborateurs du MEDD

### • Niveaux concernés :

- niveau personnel la personne doit acquérir de nouvelles connaissances, attitudes, compétences et habitudes professionnelles;
- niveau organisationnel chaque entité doit se doter de nouvelles priorités, Procédures et pratiques

### • Influenceurs / Emetteurs légitimes / Répétiteurs

- o Directeur Général de la douane
- o Direction Générale de la Gouvernance Environnementale
- o Commandement de la gendarmerie

#### Timing

- Prise en compte des divers journées internationales : de la douane, des forêts, de l'environnement...
- Pour la douane, la période du mois d'Avril et Mai n'est pas propice pour des raisons d'organisation interne.

## AXE 9 : CONJUGAISON DES GESTIONNAIRES DES AIRES PROTEGEES DE LA PROMOTION DE L'APA AUPRES DE LA COMMUNAUTE AVEC LA PROTECTION ET LE CONTROLE DES RGS DANS LES ZONES PERIPHERIQUES DE LEURS AIRES PROTEGEES

OS 9.1 : Renforcer les capacités des gestionnaires des aires protégées sur les règlementations APA

Actions prioritaires	Indicateurs	Priorités
- Identifier les gestionnaires des aires protégées ainsi que les plateformes régionales concernées	- Nombre des participants identifiés	Haute
- Organiser un atelier de renforcement de capacités et d'échanges	- Nombre d'atelier organisé au niveau central et régional	Haute
- Mettre à disposition des gestionnaires des aires protégées les liens d'accès à la formation en ligne du CDB pour l'APA	- 100% des participants à l'atelier de renforcement de capacité recevront le lien pour être disséminer au niveau de leur staff	Basse

### OS 9.2 : Produire et diffuser des supports de communications médiatiques et non médiatiques servant aux gestionnaires des aires protégées dans les activités de sensibilisation

Actions prioritaires	Indicateurs	Priorités
- Intégrer la sensibilisation des communautés sur l'APA dans les activités de sensibilisation des gestionnaires des aires protégées	- Nombre de sensibilisation réalisé	Moyenne
<ul> <li>Equiper les gestionnaires des aires protégées du KIT de sensibilisation FITOHAFO</li> </ul>	- Nombre de kit FITOHAFO distribué	Moyenne
- Produire et diffuser une vidéo de sensibilisation relatant les avantages de l'APA pour la conservation de l'environnement et l'amélioration des conditions de vie de la communauté locale	- Une vidéo de sensibilisation produite	Basse

OS 9.3 : Renforcer le contrôle et la surveillance des RGs à travers la collaboration avec les corps de contrôle et la communauté locale

Ac	tions prioritaires	Indicateurs	Priorités
-	Définir et communiquer un mécanisme de contrôle et de surveillance des RGs entre les gestionnaires AP, la communauté locale et les corps de contrôle	- Un mécanisme de contrôle et de surveillance intégrant l'APA en place	- Haute
-	Réaliser des descentes sur terrain avec les représentants du MEDD pour le suivi des activités APA dans les aires protégées	- Nombre de descente sur terrain réalisé	Haute
-	Diffuser et partager aux diverses parties prenantes les bonnes pratiques identifiées et partagées par les aires protégées en termes de contrôle et de surveillance des RGs	- Nombre de bonnes pratiques publiées et partagées	Basse

### - POINTS CLES A CONSIDERER DANS LA FORMULATION DES MESSAGES

- En tant que gestionnaires des aires protégées, vous avez plusieurs rôles majeurs dont la sensibilisation de la population locale sur les avantages du mécanisme APA....
- Intégrer l'APA dans les champs d'actions clé contribue à la préservation et conservation de l'environnement ET assure une activité génératrice de revenus et le développement des communautés locales
- La surveillance et le contrôle des RGs dans les aires protégées assureront la protection de ces dernières et un meilleur accès et partage des avantages bénéficiant à la conservation de la biodiversité et à la population locale.

### AUTRES FACTEURS A CONSIDERER dans le programme de sensibilisation des collaborateurs du MEDD

#### • Niveaux concernés :

- Niveau personnel la personne doit acquérir de nouvelles connaissances, attitudes, compétences et habitudes professionnelles;
- Niveau organisationnel chaque entité doit se doter de nouvelles priorités, Procédures et pratiques

#### • Influenceurs / Emetteurs légitimes / Répétiteurs

 MEDD : Ministre, Direction Générale de la Gouvernance Environnementale, DREDD, DAPRNE

### Timing

o Prise en compte des divers journées mondiales

### Partenaires potentiels

o DREDD, plateforme des AP, les projets environnementaux, OSCs et ONGs sur place

### III.3 Suivi et évaluation

Le suivi et l'évaluation ont deux objectifs majeurs : soutenir dans le pilotage de la stratégie de communication et aider tous les acteurs impliqués à tirer des leçons des succès ainsi que des échecs. C'est pourquoi le suivi et l'évaluation devront faire l'objet d'efforts continus s'étendant sur toute la stratégie de communication – de la planification à la mise en œuvre. L'accent devra être mis sur l'efficacité de la mise en œuvre de la stratégie et sur la pertinence et l'impact des opérations individuelles ou le programme tout entier. En outre, les indicateurs clés définis aideront à juger les résultats des interventions de communication et de suivre les intrants et processus qui contribuent au succès <sup>19</sup>.

Dans le cadre de la présente stratégie nationale de communication pour la mise en œuvre effective du Protocole de Nagoya sur l'Accès et le Partage des Avantages (APA) à Madagascar, la pertinence et l'impact du messages à communiquer, du choix de canaux de communication doivent être considérer pour chacune des parties prenantes.

Concernant, le choix des canaux de communication, il serait important d'évaluer s'il convient aux préférences médiatiques (et/ou à l'accessibilité des moyens audio-visuels) émises par les parties prenantes durant les différentes consultations en atelier ou individuel. Le respect et la considération des sensibilités socioculturelles des différentes parties prenantes à travers le choix des canaux et des supports de communication est également important. Suivre la pertinence et l'impact des messages, qui diffèrent d'une partie prenante à une autre, permettront de savoir si les publics cibles ont compris les raisons et les dynamiques sur l'APA et si le message a été entendus, compris et acceptés, et – plus important encore – les ont motivés pour agir et changer leurs comportements.

En considérant la représentativité de chaque partie prenante, une participation active et utile d'une ou plusieurs parties prenantes à la conception, la mise en œuvre, l'analyse et l'examen critique des activités de suivi et évaluation permettra de réfléchir aux actions passées et de permettre de garder, de mettre à jour ou de réajuster la stratégie.

### III.4 Proposition d'action de pérennisation

La pérennisation des actions requiert l'engagement des différentes parties prenantes mais surtout du dynamisme du MEDD qui lead le mise en application des réglementations APA à Madagascar. Notamment, les équipes déconcentrées des ministères et particulièrement du MEDD au niveau région ayant participés aux renforcements de capacités seront inclus dans les activités de supervision et de suivi des activités de sensibilisation des agents de sensibilisation sur le mécanisme APA. Elles prendront le relais à la fin du projet et incluront cette activité dans les activités de suivi et de sensibilisation de routine (feux de brousse, reboisement...) dans la mesure du possible. Parallèlement, les journalistes ont également un rôle à jouer dans la fréquence de publication et diffusion des actualités sur l'APA. Le renforcement de capacité et les descentes sur terrain avec les journalistes environnementaux et ceux en collaboration étroite avec la DCSI sensibilisent et engagent ces derniers à publier les actualités, en ligne avec leurs cibles médias, sur la mise en œuvre du mécanisme à Madagascar. A la fin du projet,

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Communication stratégique en matière d'APA | Guide conceptuel et boîte à outils pour praticiens

toutes les plateformes digitales mises en ligne (réseaux sociaux, site web...) doivent être transférées au niveau soit de la DCSI soit de la DAPRNE pour faciliter les mises à jour et la continuité des publications. Toutes les documentations clés produites dans le cadre du projet doivent être accessibles sur ces plateformes. Le profil pays de Madagascar sur le centre d'échange de la CDB doit également faire l'objet de régulières mises à jour. Aussi, l'identification des bonnes pratiques et leçons apprises sur les activités de communication et de sensibilisation du projet devra faire l'objet de partage et de capitalisation à tous les niveaux. Elles permettront d'améliorer les pratiques, de mettre à disposition les bons outils, et à d'autres projets à améliorer ou à adapter leur travail et, dans certains cas, leur évite de devoir réinventer la roue. Ces acquis et bonnes pratiques doivent également être publiés dans le centre d'échange APA de la CDB. Enfin, L'implication des interlocuteurs APA par direction (au sein du MEDD), par ministère et par institution concernée permettront de tenir une réunion semestriellement pour pouvoir échanger les expériences et améliorer continuellement l'application du mécanisme APA.

### BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE

### Concernant les informations sur l'APA au niveau international

- https://www.cbd.int/abs/doc/protocol/factsheets/abs-fr.pdf
- Les secteurs pharmaceutique et cosmétique face aux enjeux d'APA Fondation pour la recherche sur la biodiversité
- Convention sur la diversité biologique : www.cbd.int/abs
- Initiative APA: www.abs-initiative.info
- ABS KNOWLEDGE CENTER: <a href="http://archive.abs-biotrade.info/knowledge-center/index.html">http://archive.abs-biotrade.info/knowledge-center/index.html</a>
- Accès et partage des avantages d'utilisation des ressources génétiques : message particulier envers les chercheurs à BURUNDI - <a href="https://bi.chm-cbd.net/fr/about/nagoya-protocol/acc-part-avant-ress-gene-cherch-apa">https://bi.chm-cbd.net/fr/about/nagoya-protocol/acc-part-avant-ress-gene-cherch-apa</a>
- The Nagoya Protocol and Access and Benefit Sharing (ABS) Responsibilities for users of biological materials: <a href="https://medium.com/@ResearchFeatures/the-nagoya-protocol-and-access-and-benefit-sharing-abs-responsibilities-for-users-of-biological-9e12a148dd2a">https://medium.com/@ResearchFeatures/the-nagoya-protocol-and-access-and-benefit-sharing-abs-responsibilities-for-users-of-biological-9e12a148dd2a</a>

### <u>Concernant les communications environnementales et les informations sur l'APA à Madagascar</u>

- Document de projet ABS-MADA
- Site web organismes nationaux : WWF, FAPBM, GIZ, USAID Hay tao, Fondation Tany meva
- Factsheet ABS in Madagascar UEBT Union For Ethical Biotrade, 2021 https://uebt.org/resource-pages/abs-in-madagascar
- Loi n°2013-010 autorisant la ratification du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la Diversité Biologique
- Madagascar | Country Profile | Access and Benefit-Sharing Clearing-House (cbd.int)

### <u>Concernant les stratégies de communication et les approches de</u> sensibilisation

- Lignes directrices sur la stratégie de communication du projet ABS-MADA
- Lignes directrices sur une campagne de sensibilisation du projet ABS-MADA
- Communication stratégique en matière d'APA : Guide conceptuel et boîte à outils pour praticiens (Initiative de renforcement des capacités pour l'APA), 2015
- National Communication strategy India
- Stratégie nationale de communication en matière de développement durable en Tunisie, 2013
- Boîte à outils pour la CESP INCLUANT DES CONSIDÉRATIONS SUR L'ACCÈS ET LE PARTAGE DES AVANTAGES, CDB, PNUE, 2018

- Environmental Communication: What it is and Why it Matters Mark Meisner -<a href="https://meisner.ca/2015/11/30/environmental-communication-what-it-is-and-why-it-matters">https://meisner.ca/2015/11/30/environmental-communication-what-it-is-and-why-it-matters</a>
- AFRIQUE DU SUD: Séries de supports de communication disponible: Bioprospecting, Access and Benefit Sharing Posters Series and Animation Video | ABSCH-VLR-SCBD-204433 | Virtual Library Resource | Access and Benefit-Sharing Clearing-House
- Communication engageante et représentations sociales : une application en faveur de la protection de l'environnement et du recyclage - A. Zbinden a,\*, L. Souchet b, F. Girandola a, G. Bourg a – 2010
- INDE PACKAGE de documentation, stratégie et politique thématisé disponible
- Un site web dédié tant pour le grand public que pour le secteur privée et chercheurs (tendances du marchés, les ressources disponibles, les process...) <a href="https://snrd-asia.org/conservation-and-sustainable-use-of-biodiversity-access-and-benefit-sharing-abs-partnership-project/">https://snrd-asia.org/conservation-and-sustainable-use-of-biodiversity-access-and-benefit-sharing-abs-partnership-project/</a>
- SITE WEB DU CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY PACKAGE de factsheet et de kit d'information en plusieurs langues <a href="https://absch.cbd.int/en/database/VLR/ABSCH-VLR-SCBD-200666">https://absch.cbd.int/en/database/VLR/ABSCH-VLR-SCBD-200666</a>

### ANNEXE 1 : Liste des personnes consultées

Groupes cibles	Approches	Moyens	Listes des consultées à ce jour
Les agences gouvernementales	Au niveau des sites: Travaux de groupe durant l'atelier régional Au niveau Central:  Entretien face à face  Atelier de consultation auprès du GCT	<ul> <li>Guide d'entretien</li> <li>Conduite de session en atelier</li> </ul>	<ul> <li>Au niveau des sites:</li> <li>DREDD ou son Représentant, CIREEF, Cantonnement, CSB, CIRAE, SRF, CPEB, Maire ou son Représentant, PDS ou son Représentant,</li> <li>MEDD: Représentant DAPRNE, DUCREF, DCSI, DMFD, DEVB, Chef du service de contrôle, du contentieux forestier, CITES</li> <li>DOUANE: Responsable de la gestion et de la sensibilisation des normes douanières.</li> <li>Représentants du MINAE, MPEB, MESUPRES, MinSanP, MICA, MPPSPF</li> </ul>
Les communautés locales  La société civile, les ONGs et les médias	Au niveau des sites :  Travaux de groupe durant l'atelier régional  Au niveau des sites :  Travaux de groupe durant l'atelier régional  Au niveau central :  Consultation webographie	<ul> <li>Guide d'entretien</li> <li>Conduite de session en atelier</li> <li>Siteweb institutionnel des organismes</li> </ul>	<ul> <li>Au niveau des sites :</li> <li>Représentant du fokonolona et VOI, tafo mihaavo</li> <li>Agent communautaire</li> <li>Association des femmes</li> <li>Association des jeunes</li> <li>Tradipraticien</li> <li>Au niveau des sites :</li> <li>Les Représentants des ONGs et Société Civile intervenant dans les sites pilotes du projet : CRS, Conservation International, MNP</li> <li>Journalistes locaux</li> </ul> Au niveau central :

	<ul> <li>Entretien face à face</li> <li>Atelier de consultation auprès du GCT</li> </ul>		<ul> <li>Représentant de l'Association des tradipraticiens -ANTM</li> <li>AVG</li> <li>Association des journalistes environnementaux</li> <li>Site web: WWF, FAPBM, GIZ, USAID Hay tao, Fondation Tany meva</li> </ul>
Les utilisateurs de ressources :	Au niveau central:  • Entretien face à	<ul><li>Guide d'entretien</li><li>Questionnaire en</li></ul>	Au niveau des sites à ce jour : Valbio
universitaires et les	face	ligne	Madagascar Greening Product
institutions de	Sondage en	• Entretien	Au niveau central :
recherche nationales,	ligne	téléphonique	• CNRAP
le secteur privé.	Atelier de consultation auprès du GCT		<ul> <li>ESSA: Directeur de l'ESSA,         M. Randrianariveloseheno</li> <li>Facultés des sciences: Chef         de mention – Mijoro R.;         Chercheurs, M. Tendro         Radanielina Vice doyenne         en recherche et         communication – Mme         Zarasoa R.</li> <li>Chef Centre de Recherche         en Education         Environnementale: M.         Sylvain Rabotovao</li> <li>CNRE: M. Zo         Randriambanona</li> <li>IMRA/ Mme Nitokiana</li> <li>Floribis: Mme Malala</li> </ul>

Remarques : M. Zo Randriambanona a partagé le formulaire avec d'autres collègues chercheurs du CNRE et ces derniers ont répondus mais ont gardé l'anonymat.

## ANNEXE 2 : Les questions à prendre en compte dans le processus de Suivi et évaluation

### A propos des sujets qui sont communiqués

- Quelle est la pertinence des sujets de communication et sensibilisation pour les différents publics ?
- Dans quelle mesure les publics comprennent-ils les raisons, dynamiques, etc. des sujets ?
- Est-ce que les sujets provoquent des émotions : intérêt, colère, etc. ?

### A propos du choix des canaux de communication

- Dans quelle mesure le choix des canaux ou des médias correspond-il aux préférences des publics ?
- Dans quelle mesure la quantité des informations fournies convient-elle, y-a-t-il surcharge ou pénurie ?
- Dans quelle mesure les canaux ou médias retenus contribuent ils à renforcer le message ?
- Est-ce que le choix des médias respecte les sensibilités socioculturelles des différents publics?

### A propos de l'impact

- Est-ce que le message est entendu, compris et accepté comme prévu ?
- Dans quelle mesure le message augmente-t-il la confiance et l'initiative ?
- Dans quelle mesure le message motive-t-il les gens à changer leurs attitudes et comportements ?